Harcèlement et sexisme parmi les étudiant·e·s universitaires : Prévalence selon différentes caractéristiques socio-démographiques et liens avec le bien-être

Benoit Galand, Noémie Brison

Avec la collaboration de Mehlika Aktan, Laurie Michot, Nikita Somville, Nevena Stoichkova, Mélanie Warnon, Gaëtane Caesens, Anne Jacot et Philippe Hiligsmann

Institut de recherche en sciences psychologiques (IPSY)

Observatoire de la vie étudiante

Université catholique de Louvain

Décembre 2023

Contributions

Benoit Galand, Professeur en sciences de l'éducation, et Noémie Brison, doctorante en psychologie, sont les principaux contributeurs à la revue de la littérature, la conception de l'enquête, l'analyse des informations récoltées et la rédaction de ce document. Ils ont également facilité le recrutement des participant·e·s et supervisé l'ensemble du projet.

Mehlika Aktan, Laurie Michot, Nikita Somville, Nevena Stoichkova, Mélanie Warnon, mémorantes en psychologie, ont contribué à la revue de la littérature, à la conception de l'enquête, au recrutement des participant·e·s et à l'analyse des informations récoltées.

Gaëtane Caesens, Professeure de psychologie, a contribué à la revue de la littérature et à la conception de l'enquête, tout en soutenant la réalisation du projet.

Philippe Hiligsmann, vice-recteur aux affaires étudiantes, et Anne Jacot, de l'Observatoire de la vie étudiante de l'UCLouvain, ont donné un avis sur le contenu et forme de l'enquête, ont organisé des contacts préalables à la diffusion de l'enquête et ont largement contribué à la diffusion de l'enquête et de ses résultats.

Remerciements

Les auteur·e·s tiennent à remercier tou·te·s les étudiant·e·s qui ont participé à cette enquête, ainsi que les organes étudiant·e·s et administratifs qui ont contribué à sa diffusion.

Table des matières

Introduction 4

Le harcèlement dans l'enseignement supérieur 4

Harcèlement et bien-être 6

Objectifs de cette enquête 6

Méthode 8

Procédure et participant·e·s 8

Mesures 10

Résultats 12

A. Sentiment de sécurité, possibilités de signalement et réactions de l'université 12

B. Prévalence générale des différentes formes de harcèlement 15

C. Variations dans l'exposition au harcèlement selon les caractéristiques des étudiant·e·s 23

D. Combinaison de différentes formes de harcèlement 27

E. Viol 31

F. Bien-être 37

Discussion 42

Synthèse des résultats 42

Implications et perspectives 44

Références 47

Annexes 52

Introduction

Une série d'évènements relativement récents ont mis en avant des situations de harcèlement et de sexisme dans l'enseignement supérieur. Face à ces évènements, l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) a, comme la plupart des universités belges, mis en place une série d'actions et initié une réflexion collective qui a débouché sur une série de recommandations.

Si les phénomènes de harcèlement ont fait l'objet de nombreuses études dans l'enseignement obligatoire (*school bullying*) ou sur le lieu de travail (*workplace bullying*), les études sur ce sujet en milieu universitaire sont comparativement beaucoup moins nombreuses (Coleyshaw, 2010 ; Lund & Ross, 2017).

L'enquête présentée dans ce rapport avait pour but de dresser un état des lieux du harcèlement parmi les étudiant·e·s de l'UCLouvain. Plus précisément, cette enquête visait principalement à répondre aux questions suivantes :

- Dans quelle mesure les étudiant·e·s de l'UCLouvain sont-ils ou elles exposé·e·s à différentes formes de harcèlement durant leurs études ?
- Dans quelle mesure l'exposition des étudiant·e·s au harcèlement est-elle liée à des caractéristiques socio-démographiques telle que le genre, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap ou l'indice de masse corporelle ?
- Quels sont les liens entre l'exposition à différentes formes de harcèlement et divers indicateurs de bien-être ?

Le harcèlement dans l'enseignement supérieur

Dans les milieux éducatifs, « un·e étudiant·e est harcelé·e ou victimisé·e lorsqu'il ou elle est exposé·e, de manière répétée, à des actes négatifs de la part d'une ou plusieurs autres personnes » (Olweus, 1993, p. 9) sans être capable d'influencer la manière dont il ou elle est traité·e (Pörhölä et al., 2020). Cette définition met en avant trois critères distinctifs : le caractère délibéré de la situation, la répétition des actes malveillants, et la non-réciprocité des actes. Ces critères permettent de distinguer le harcèlement d'un évènement accidentel, d'une exposition épisodique à l'une ou l'autre forme d'acte négatif, et d'un conflit. Ces critères sont importants à prendre en compte pour comprendre l'impact du harcèlement sur le bien-être (la répétition ou la chronicité est un élément déterminant) et pour guider les interventions (prendre en compte le déséquilibre).

Le harcèlement peut prendre différentes formes, qui évoluent quelque peu avec l'âge (Wang et al., 2010). Le cyberharcèlement, c.-à-d. les agressions répétées au moyen d'outils numériques ; le harcèlement qualifié de direct, qui regroupe les violences verbales, physiques et matérielles en face-à-face ; le harcèlement sexuel, qui comprend les comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques à connotation sexuelle; et l'ostracisme (ou harcèlement social) qui consiste en l'omission d'inclure autrui lorsqu'il est socialement approprié de le faire à travers, notamment, des comportements d'exclusion.

Le cyberharcèlement, le harcèlement direct (Hymel & Swearer, 2015 ; Olweus et al., 2019) et l'ostracisme (Gilman et al., 2013) ont fait l'objet de nombreuses études dans l'enseignement primaire et secondaire. Le harcèlement sexuel (Cortina & Areguin, 2020 ; Fitzgerald et al., 1997) et l'ostracisme (Ferris et al., 2008 ; Howard et al., 2020) ont beaucoup été étudiés dans des contextes professionnels. Le cyberharcèlement et le harcèlement sexuel ont aussi été

étudiés dans la population générale à l'âge adulte. Cependant, les études dans l'enseignement supérieur sont plus rares (Coleyshaw, 2010). Dans une revue de la littérature publiée en 2017, Lund et Ross identifient 14 études menées dans l'enseignement supérieur, dont seules trois publiées avant 2010. Aucune différence cohérente de victimisation selon le genre n'émerge de ces 14 études. Très peu d'entre elles rapportent la prévalence du harcèlement selon l'orientation sexuelle ou l'origine ethnique, aucune ne fait le lien avec le handicap. Des variations pourraient aussi exister entre pays (Pörhölä et al., 2020), avec une absence de données pour la Belgique francophone.

En plus d'être assez rares, les études sur le harcèlement dans l'enseignement supérieur tendent à se focaliser sur l'une ou l'autre forme spécifique de harcèlement, offrant ainsi une vision très partielle de la problématique (Hamby & Grych, 2012 ; Sinkkonen et al., 2014 ; Watts et al., 2017). Peu d'entre elles donnent une vision large de l'exposition des étudiant·e·s à diverses formes de harcèlement. Cela risque de conduire à des actions qui ne prennent pas en compte la diversité ou l'entièreté du vécu des étudiant·e·s, ou qui passent à côté de formes plus prégnantes de victimisation parmi les étudiant·e·s. Un des objectifs de cette étude est de prendre en compte conjointement une diversité de formes de harcèlement afin de préciser leur prévalence parmi les étudiant·e·s universitaires. Cette enquête vise également à préciser quelque peu les personnes désignées comme auteur·e·s et les circonstances entourant ces différentes formes de harcèlement subi.

Les chiffres de prévalence communiqués dans les études ou dans les rapports d'enquêtes nationales ou internationales disponibles varient énormément (Fedina et al., 2018 ; Lund & Ross, 2017). Par exemple, parmi 1 186 Québécois·e·s âgé·e·s entre 20 et 22 ans interrogé·e·s à domicile, 78% des filles et 61% des garçons ont déjà expérimenté au moins un comportement de harcèlement sexuel de la part d'un·e membre du milieu scolaire ou du milieu de travail (Senécal et al., 2006). Dans une enquête en ligne à laquelle ont répondu 2805 étudiant·e·s d'une université finlandaise, 5 % rapportent avoir été harcelé·e·s durant leurs études ou dans leur environnement d'études (Sinkkonen et al., 2014). L'enquête en ligne UniSAFE a été administrée au personnel et aux étudiant·e·s (âgés de 18 ans et plus) de 46 universités et organismes de recherche dans 15 pays d'Europe (incluant la Belgique), avec plus de 42 000 répondant·e·s (Lipinsky et al., 2022). Dans l'ensemble, les résultats montrent que 58% des étudiant·e·s participant·e·s rapportent avoir subi au moins une forme de violence depuis le début de leur travail ou études dans leur établissement. En Belgique, la Fédération de Etudiant·e·s Francophones (FEF) a réalisé au deuxième quadrimestre de l'année académique 2021-2022 une enquête auprès de plus de 3 000 étudiant·e·s de l'enseignement supérieur. Les résultats indiquent qu'un·e étudiant·e sur six se dit victime de harcèlement, qu'il soit psychologique, physique ou sexuel.[1]

Certains de ces chiffres posent questions. D'une part, certains résultats portent sur le pourcentage de personnes qui déclarent avoir été victimes d'un ensemble de faits, sans précision du nombre de fois où les répondant·e·s ont été victimes de ces faits. Une personne confrontée une fois à un fait se retrouve donc dans la catégorie « victime de harcèlement » au même titre qu'une personne confrontée de façon répétée à plusieurs faits, en contradiction avec la définition-même de la notion de harcèlement (voir supra).

D'autre part, les questions utilisées dans certaines études portent sur le fait d'avoir été victimes de tel ou tel comportement à cause d'une caractéristique comme son genre, son orientation sexuelle, son origine ethnique, son handicap, ou son poids par exemple. La formulation de ce genre de questions confond deux choses en une seule réponse : le fait

[1] https://www.lesoir.be/468225/article/2022-09-29/enseignement-superieur-un-etudiant-sur-six-se-dit-victime-de-harcelement Nous n'avons pas réussi à trouver de document donnant plus de précisions sur cette étude.

d'avoir été confronté·e à tel ou tel comportement et le fait d'attribuer ce comportement à une caractéristique précise. Une personne confrontée à un comportement mais ne l'attribuant pas à la caractéristique citée répondra par la négative à la question. Ces questions ne sont donc pas bien adaptées si l'on souhaite évaluer la prévalence de victimisation entre des participant·e·s présentant différentes caractéristiques.

Malgré cette dernière limite, un nombre croissant de recherches indiquent que le risque d'être victime de certaines formes de harcèlement serait en partie liée à des caractéristiques socio-démographiques telles que le genre, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, le handicap, ou le surpoids (Cénat et al., 2015 ; Russel et al., 2012 ; Webb et al., 2021). Selon les groupes sociaux dans lesquels nous sommes catégorisés, nous ne serions donc pas égaux face au harcèlement (Hainaut, 2023). Néanmoins, ces catégorisations sociales sont souvent étudiées séparément, alors que nous pouvons appartenir simultanément à plusieurs catégories (Bucchianeri et al., 2016 ; Garnett et al., 2014). La théorie de l'intersectionnalité fait par exemple l'hypothèse que le fait de posséder plus d'une identité « minoritaire » peut avoir un effet multiplicatif sur le harcèlement sexuel (Crenshaw, 1989). Les effets de ces appartenances croisées sont peu documentés : sont-ils cumulatifs, compensatoires, exponentiels (Bondestam & Lundqvist, 2020) ? Une étude de Berdahl et Moore (2006) indique par exemple que les femmes racialement/ethniquement minorisées subiraient plus de harcèlement sexuel que les hommes racialement/ethniquement minorisés, mais aussi que les femmes ou les hommes « blancs ». Cependant d'autres études aboutissent à des résultats contradictoires (Freitas et al., 2017 ; Webb et al., 2021). Autre exemple, une étude suisse menée auprès d'élèves de la fin du secondaire indique que les filles non exclusivement hétérosexuelles ont environ 2 fois plus de risque d'être victimes de violences sexuelles que les filles exclusivement hétérosexuelles, alors que les garçons non exclusivement hétérosexuels ont une probabilité 15 fois plus élevée d'en être victime que les autres garçons (Lucia et al., 2017). Vu ces données lacunaires et incohérentes, un des objectifs de cette enquête est d'examiner le poids respectif de différentes caractéristiques socio-démographiques dans la prévalence de victimisation parmi les étudiant·e·s et les effets du croisement de ces caractéristiques sur cette prévalence.

Harcèlement et bien-être

Un grand nombre d'études montrent également l'existence d'une association modérée entre le fait d'être victime de harcèlement et un bien-être subjectif réduit (Galand, 2021 ; Howard et al., 2020 ; Watts et al., 2017). Le bien-être subjectif est un concept multidimensionnel qui comprend à la fois des aspects affectifs et cognitifs, ainsi que des volets négatifs et des volets positifs qui ne sont pas le simple opposé ou la simple inversion les uns des autres (Diener et al., 2017). Comme il existe différentes formes de harcèlement, la question se pose de savoir si ces différentes formes ont des effets variés sur diverses dimensions du bien-être. Certain·e·s auteur·e·s suggèrent que certaines formes de harcèlement, comme le cyberharcèlement, auraient des effets plus prononcés que d'autres formes de harcèlement, comme le harcèlement direct (Blaya, 2018 ; Dooley et al., 2009). Néanmoins, les différentes formes de harcèlement sont souvent liées entre elles, mais ne sont pas toujours étudiées conjointement (Modecki et al., 2014). La plupart des études disponibles ne sont donc pas très informatives au sujet des effets respectifs de différentes formes de harcèlement sur le bien-être des étudiant·e·s. Un objectif de cette enquête est de dépasser cette limite.

Objectifs de cette enquête

Face aux limites des études existantes, cette enquête vise à dresser un portait plus précis et plus détaillé de l'exposition des étudiant·e·s de l'UCLouvain à différentes formes de harcèlement durant leurs études et aux liens avec différents indicateurs de bien-être. Elle

interroge le sentiment de sécurité des étudiant·e·s, leur connaissance des possibilités de signalement en cas de comportement interpersonnel inapproprié et leurs perceptions des réactions de l'université face à ces comportements. L'enquête s'intéresse également à la fréquence d'exposition à du cyberharcèlement, du harcèlement direct, du harcèlement sexuel et de l'ostracisme (harcèlement social). Une question porte aussi sur l'expérience de viol. L'enquête cherche en outre à examiner les associations entre cette exposition au harcèlement et le genre, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap ou l'indice de masse corporelle. Enfin, l'enquête a pour objectif d'évaluer les relations entre l'exposition à différentes formes de harcèlement et une diversité d'indicateurs de bien-être tels que la dépression, la somatisation, la satisfaction de vie et les comportements contraints, ainsi que l'engagement dans les études, l'intention d'abandon et l'attitude vis-à-vis d'actions collectives. Le rôle du soutien social entre pairs et de la déshumanisation institutionnelle perçue sera aussi analysé.

Cette enquête n'a fait l'objet d'aucun contrat ou financement particulier. Elle découle de la décision des auteur·e·s de ce rapport de consacrer un peu de leur temps à cette problématique et a été rendu possible grâce à la collaboration des personnes mentionnées en couverture et dans les remerciements. Le présent rapport met l'accent sur les résultats observés et leurs implications pratiques plus que sur les débats scientifiques et les implications théoriques liés à ces résultats.

Méthode

Procédure et participant·e·s

L'enquête s'est déroulée dans le cadre d'un projet rassemblant cinq mémorantes du master en sciences psychologiques. Elle a été réalisée via un questionnaire en ligne présenté sur la plateforme « Qualtrics » et ciblait les étudiant·e·s de l'UCLouvain. Différents relais ont été mis en place afin de faciliter la diffusion de l'enquête. Un mail a été envoyé par le service du vice-recteur aux affaires étudiantes aux différents collectifs étudiants en février 2022, afin de les informer officiellement qu'une enquête anonyme en ligne sur le harcèlement allait être diffusée prochainement. Par ailleurs, lors d'une réunion d'information organisée par le vice-recteur, certains des collectifs étudiants s'étaient engagés à apporter leur aide à la diffusion du questionnaire. L'enquête était ouverte à tous·tes les étudiant·e·s universitaires des campus de l'UCLouvain, pour une période allant du 7 mars 2022 au 26 avril 2022.

Le questionnaire a été diffusé de diverses manières. D'abord, un courriel reprenant le lien vers l'enquête a été envoyé à tous les étudiant·e·s de l'UCLouvain par le service du vice-recteur aux affaires étudiantes. Une première relance a eu lieu deux semaines après la diffusion du questionnaire et une seconde à la rentrée des vacances de printemps. L'information a aussi été reprise par la cellule presse dans « It's a new week » une semaine après le début de la diffusion. L'équipe de mémorantes a également apposé 27 affiches, distribué 200 prospectus sur les campus de Louvain-la-Neuve et de Woluwé, et présenté l'enquête devant 7 auditoires de différentes facultés sur le site de Louvain-la-Neuve. Finalement, l'enquête a été partagée par les mémorantes sur certains réseaux sociaux, tels que Facebook et Instagram.

Au total, 3112 participant·e·s ont complété l'enquête au moins partiellement et 2273 d'entre eux/elles ont répondu à l'ensemble des questions. 40 personnes ont été écartées de la base de données car elles ne respectaient pas les conditions de l'étude. Huit avaient déclaré avoir 15 ans et vingt-sept ne fréquentaient pas l'UCLouvain. Enfin, cinq participant·e·s ont été enlevé·e·s pour cause de réponses inadéquates répétées dans les questions ouvertes (« hélicoptère », « le premier ministre », …) ainsi qu'un biais de réponses extrêmes (uniquement 1 ou 7) sur les échelles de Likert. Le nombre de répondant·e·s varie donc de 3072[2] à 2273 selon les questions.

L'âge des répondant·e·s va de 17 à 63 ans avec une moyenne de 22.5 ans. Au moment de la passation, 24,3% des répondant·e·s étaient en bloc annuel 1, 13,5% en bloc annuel 2, 14,3% en bloc annuel 3, 19,7% en master 1, 17,3% en master 2, et 10,9% étaient à un autre niveau de formation (bloc complémentaire, master de spécialisation, …). L'échantillon, comprend 67% de participant·e·s s'identifiant comme femmes, 30.5% s'identifiant comme hommes, et 2.5% s'identifiant comme non-binaire, genderqueer ou autre (catégorie « autres » dans la suite des analyses). Concernant l'orientation sexuelle, 80.3% des participant·e·s se déclarent hétérosexuel·le·s, 1,7% gays, 1,3% lesbiennes, 9,7% bisexuel·le·s, 4,1% pansexuel·le·s et 1,4% asexuel·le·s (pour des raisons statistiques, la plupart des analyses qui suivent comparent deux groupes d'étudiant·e·s : hétérosexuel·le·s et non-hétérosexuel·le·s). Parmi ces étudiant·e·s, 84,7% ont la nationalité belge, 5,3% sont des résident·e·s permanent·e·s et 10% résident·e·s temporaires (dans la plupart des analyses, ces deux dernières catégories sont regroupées en « non-belges »). 1,1% sont en échange à l'UCLouvain. En outre, 2,6% de ces étudiant·e·s se trouvent en situation de handicap reconnu, et 7,4% ont un besoin spécifique reconnu (dyslexie, trouble de l'attention) ou un statut PEPS. L'indice de masse corporelle (IMC) des participant·e·s a été calculé sur la base de la taille et du poids déclarés. 79,9% de

[2] Soit 9% des tous les étudiant·e·s inscrit·e·s à l'UCLouvain en 2021-2022.

participant·e·s présentent un IMC inférieur à 25 et considéré comme dans la moyenne, 14,4% ont un IMC compris entre 25 et 30 et sont considérés comme en surpoids, 5,7% ont un IMC égal ou supérieur à 30 et sont considérés comme en obésité.[3] Par ailleurs, la moitié de ces étudiant·e·s résident sur un des campus de l'université (50%), et 17,8% sont impliqué·e·s dans des associations étudiantes (cercles, régionale, kots à projets).

Les données reprises dans le Tableau 1 montrent que l'échantillon de cette étude s'approche des caractéristiques de l'ensemble des étudiant·e·s de l'UCLouvain, même s'il n'est pas totalement représentatif. On constate notamment que la ventilation des participant·e·s par faculté et par site de l'UCLouvain est globalement assez proches de celles de la population étudiante de l'UCLouvain.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon et de la population des étudiant·e·s UCLouvain.

		Échantillon	*Étudiant·e·s UCLouvain*
Genre	Femme	67,1 %	55,4 %
Nationalité	Belge	84,7 %	82,2 %
Faculté	ESPO	16 %	17,2 %
	MEDE	7.8 %	13.4 %
	PSP	11.2 %	11.3 %
	DRT	8.2 %	8 %
	EPL	9.7 %	8 %
	LSM	4.7 %	7.5 %
	FIAL	10 %	6.7 %
	FSM	4.7 %	6.7 %
	FASB	6.3 %	5.8 %
	SC	9.4 %	4.8 %
	AGRO	5.7 %	4.3 %
	LOCI	4.2 %	4 %
	FSP	1.7 %	2.1 %
	TECO	0.4 %	0.3 %
Campus	LLN	76.9 %	69.7 %
	Woluwe	15.4 %	21.3 %
	Mons	3.8 %	4.4 %
	Saint-Gilles	2.4 %	2 %
	Tournai	1.2 %	1,5 %
	Charleroi	0.3 %	0,6 %

[3] https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2009-09/table_imc_230909.pdf

Mesures

La plupart des réponses au questionnaire en ligne se font soit sur une échelle de fréquence (0 = jamais ; 1 = presque jamais ; 2 = rarement ; 3 = parfois ; 4 = souvent ; 5 = très souvent ; 6 = toujours), soit sur une échelle d'accord (0 = pas du tout d'accord ; 1 = pas d'accord ; 2 = plutôt pas d'accord ; 3 = ni d'accord, ni pas d'accord ; 4 = plutôt d'accord ; 5 = d'accord ; 6 = tout à fait d'accord). La majorité des items composant les échelles sont détaillés dans la section Résultats ou en annexe.

Cyberharcèlement. La fréquence de cyberviolences vécues par les participant·e·s a été évaluée à l'aide de 3 items (α = .75) provenant de l'échelle de Tolmatcheff et al. (2020). Exemple d'item : « Au cours de cette année académique, il est arrivé que des personnes (ex. : d'autres étudiant·e·s, des membres du personnel, des inconnu·e·s sur le campus) m'insultent, se moquent de moi ou essaient de me faire peur sur Internet (ex : Facebook, Instagram, Whatsapp, TikTok) ».

Harcèlement direct. La fréquence à laquelle les participant·e·s ont été confronté·e·s à des agressions verbales, physiques ou contre leurs biens a été évaluée à l'aide de 8 items (α = .81) de l'échelle de Galand et al. (2014). Exemple d'item : « Au cours de cette année académique, il est arrivé que des personnes se moquent de moi ».

Harcèlement sexuel. La fréquence des comportements de sexisme ou d'attention sexuelle non désirée vécus par les participant·e·s a été évaluée à l'aide de 12 items (α = .92) provenant de l'échelle de Shaffer et al. (2000). Il s'agit d'une version adaptée du Sexual Experiences Questionnaire (Gelfand et al., 1995). Exemple d'items : « Au cours de cette année académique, il est arrivé que des personnes me racontent des histoires suggestives ou des blagues offensantes » ; « Au cours de cette année académique, il est arrivé que des personnes me regardent, fixent, ou lorgnent sur moi d'une manière qui m'a mis·e mal à l'aise ».

Ostracisme. La fréquence des expériences de rejet et d'ostracisme vécues par les participant·e·s a été évaluée à l'aide des 10 items (α = .92) de l'échelle de Ferris et al. (2008). Exemple d'item : « Au cours de cette année académique, il est arrivé que mes salutations restent sans réponse de la part des autres ».

Soutien social des pairs. Le soutien social entre pairs perçu par les participant·e·s a été évalué à l'aide de 5 items (dont 1 inversé) (α = .86). Nous avons adapté les items de Galand et al. (2009) et exclu un item qui nous semblait trop proche de l'échelle d'ostracisme. Exemple d'item : « Mes relations avec les autres étudiant.es se déroulent dans un climat de confiance ».

Déshumanisation institutionnelle. La déshumanisation institutionnelle perçue par les participant·e·s a été évaluée à l'aide de 5 items (α = .90). Nous nous sommes basé·e·s sur l'échelle de Caesens et al. (2017) et avons privilégié la version courte de cette échelle (Lagios et al., in press). Exemple d'item : « Mon université me considère comme un numéro ».

Symptômes somatiques. La fréquence de symptômes psychosomatiques ressentis par les participant·e·s a été évaluée à l'aide de 6 items (α = .81). Nous nous sommes basé·e·s sur l'échelle de Spector et Jex (1998) et avons sélectionné certains items sur base du choix réalisé par d'autres auteur·e·s (Caesens et al., 2017 ; Caesens & Stinglhamber, 2019). Exemple d'item : « Au cours de cette année académique, à quelle fréquence avez-vous ressenti des maux de tête ? ».

Symptômes dépressifs. La fréquence de manifestations d'humeur dépressive vécues par les participant·e·s a été évaluée à l'aide de 5 items (α = .86). Nous nous sommes basé·e·s sur

l'échelle de Bohannon et al. (2003). Exemple d'item : « Au cours de cette année académique, j'ai eu des crises de larmes ».

Satisfaction de vie. La satisfaction de vie des participant·e·s a été évaluée à l'aide de 5 items auto-rapportés (α = .86). Nous nous sommes basé·e·s sur l'échelle de Diener et al. (1985), validée en français par Blais et al. (1989). Exemple d'item : « En général, ma vie correspond de près à ce que je souhaite ».

Engagement dans les études. L'engagement des participant·e·s envers leurs études a été évalué à l'aide de 3 items (α = .78). Nous nous sommes basé·e·s sur l'échelle de Schaufeli et al. (2019). Cette échelle consiste en une version ultra courte de l'échelle d'engagement au travail. Les items ont été adaptés afin de correspondre à un contexte d'études supérieures. Exemple d'item : « Je déborde d'énergie pour mes études ».

Intentions d'abandon des études. Les intentions déclarées des participant·e·s de quitter leur programme universitaire ont été évaluées à l'aide de 3 items (dont 1 inversé) (α = .61) de l'échelle de De Clercq et al. (2013). Exemple d'item : « Je pense souvent à abandonner mes études ».

Sentiment de sécurité sur le campus. Le sentiment de sécurité ressenti par les participant·e·s sur le campus a été évalué à l'aide 3 items de Yano et al. (2021) (α = .81). Exemple d'item : « Je me sens en sécurité lorsque je participe à des activités sur le site de l'université. ».

Possibilité de signalement. Les perceptions des participant·e·s quant à la possibilité de signaler un comportement inadapté vécu ou observé sur le campus ont été mesurées à l'aide de 3 items créés pour l'étude (α = .91). Exemple d'item : « Je sais à qui signaler ou à quel service faire appel si je suis confronté·e à des comportements inappropriés entre étudiant·es. »

Intolérance perçue de l'université. Les perceptions des participant·e·s quant à la propension de l'université à tolérer ou non les comportements inadaptés ont été mesurées à l'aide de 3 items (α = .90) provenant de l'échelle de Walsh et al. (2013). Ces items, initialement développés pour mesurer l'(in)tolérance perçue des entreprises par rapport au harcèlement sexuel, ont été adaptés afin de correspondre à un contexte d'études supérieures et d'englober toutes les formes de harcèlement. Exemple d'item : « Mon université a une politique de tolérance zéro en ce qui concerne les comportements interpersonnels inappropriés. »

Intentions d'actions collectives. Les intentions déclarées des participant·e·s de participer à des actions collectives visant à lutter contre les comportements inadaptés sur le campus ont été mesurées à l'aide de 8 items (α = .90) développés par Calogero et al. (2013). Ces items ont été légèrement adaptés pour correspondre à un contexte d'études supérieures. Exemple d'item : « Si j'en avais l'opportunité, je prendrais le temps d'assister à des manifestations, des protestations ou des rassemblements en lien avec le respect et la sécurité de chacun·e sur le campus. »

Comportements contraints. La fréquence à laquelle les participant·e·s adoptent des comportements qui restreignent leur liberté dans le but de se protéger sur le campus a été mesurée à l'aide des 7 items (α = .89) de Galand et al. (2004). Exemple d'item : « Je m'arrange pour être accompagné·e d'une autre personne. »

Résultats

Les résultats relatifs au sentiment de sécurité, aux possibilités de signalement et aux réactions de l'université seront présentés en premier lieu (A). Nous nous intéresserons ensuite à la prévalence générale des différentes formes de harcèlement (B), puis aux variations dans l'exposition au harcèlement selon les caractéristiques des étudiant·e·s (C), et enfin aux combinaisons de ces différentes formes de harcèlement (D). Les résultats d'une question portant sur le viol feront l'objet d'un point spécifique (E). Les résultats concernant le bien-être (F) clôtureront cette section.

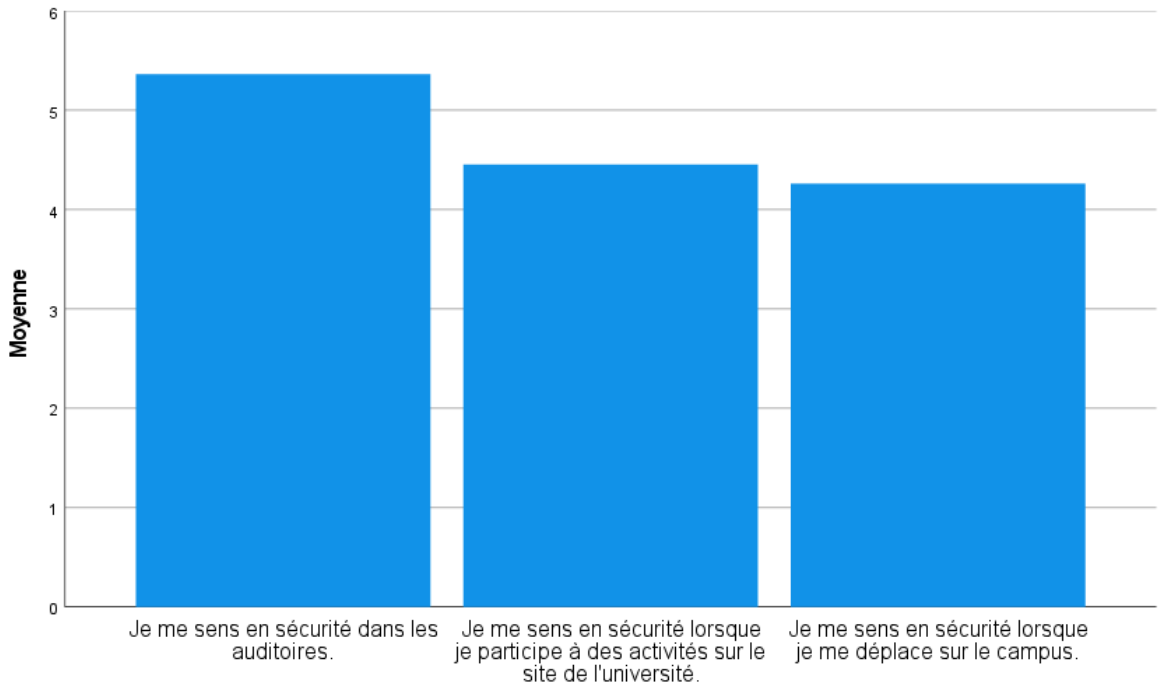
A. Sentiment de sécurité, possibilités de signalement et réactions de l'université

Avant de nous pencher sur ce dont les étudiant·e·s déclarent avoir été victimes, examinons d'abord leurs perceptions du contexte universitaire. Comme l'indiquent les résultats présentés dans le graphique A.1, les participant·e·s rapportent en moyenne un sentiment de sécurité relativement élevé. C'est particulièrement vrai dans les auditoires et un peu moins vrai lors des déplacements sur les campus.

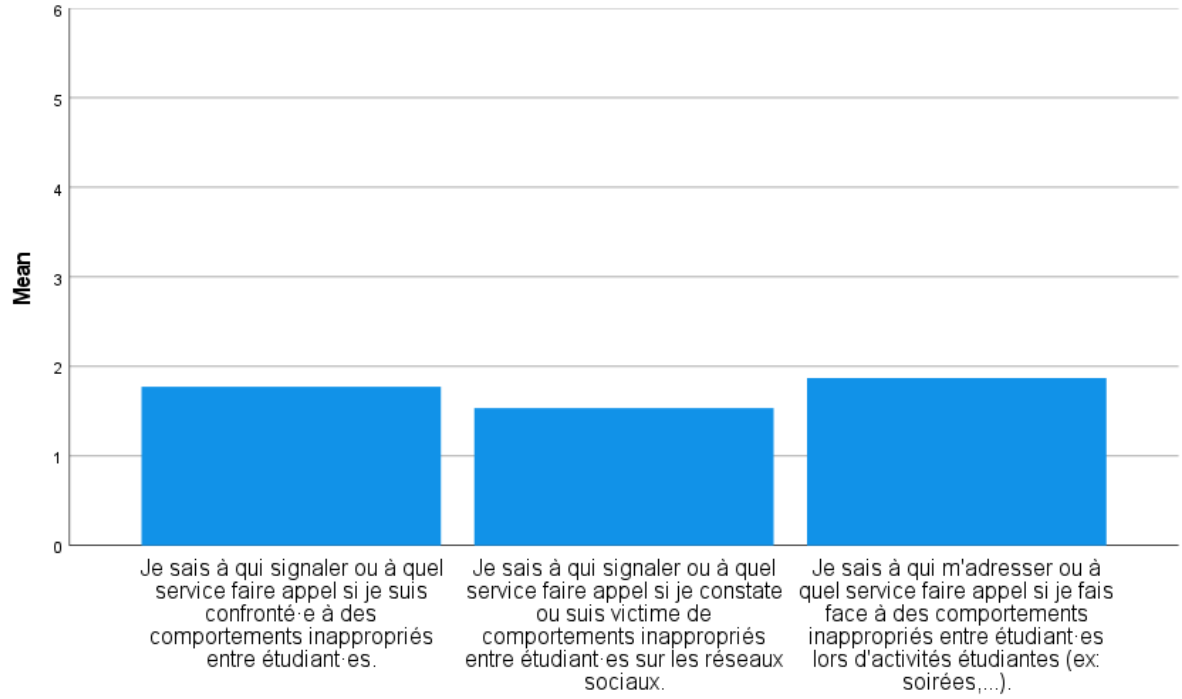
Le graphique A.2 indique en revanche que la majorité des étudiant·e·s ne savent pas très bien à qui signaler ou demander de l'aide en cas de comportements inappropriés entre étudiant·e·s - et ce alors que des actions de communication avaient été entreprises envers les étudiant·e·s avant la période de l'enquête.

Les résultats présentés dans le graphique A.3 indiquent que les répondant·e·s ont une perception mitigée du sérieux et de la sévérité avec lesquelles l'université appréhende les comportements interpersonnels inappropriés.

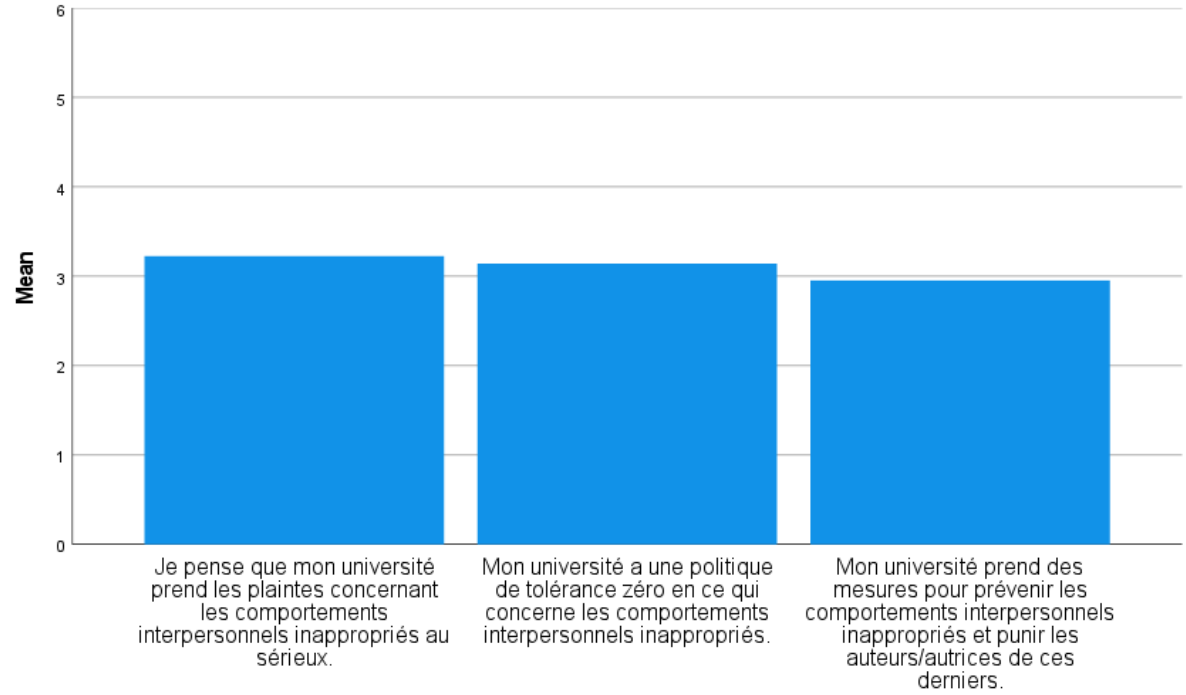
Graphique A1 : Sentiment de sécurité.



Graphique A2 : Connaissance des possibilités de signalement.

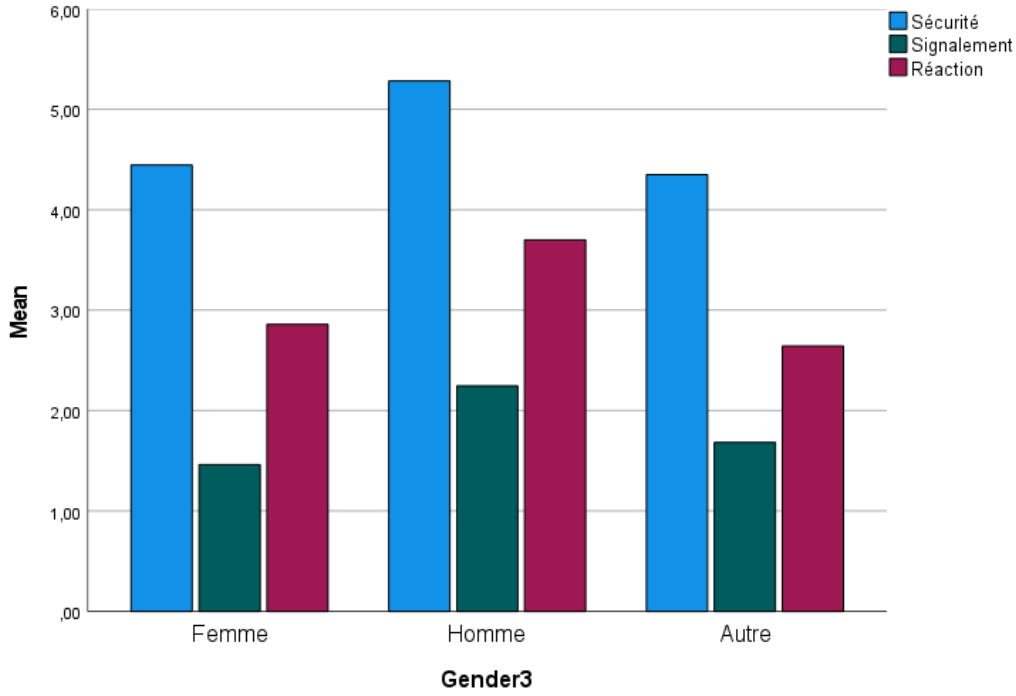


Graphique A3 : Réactions perçues de l'université face aux comportements interpersonnels inappropriés.



Le graphique A.4 présente le score moyen de sentiment de sécurité, de connaissance des possibilités de signalement et de perception des réactions de l'université selon le genre déclaré des participant·e·s. À la lecture de ce graphique, on peut voir que les hommes déclarent se sentir plus en sécurité, connaitre davantage les possibilités de signalement et être plus confiants dans les réactions de l'université que les femmes ou les personnes s'identifiant autrement que comme homme ou femme.

Graphique A.4 : Sécurité, possibilité de signalement et réactions de l'université selon le genre.



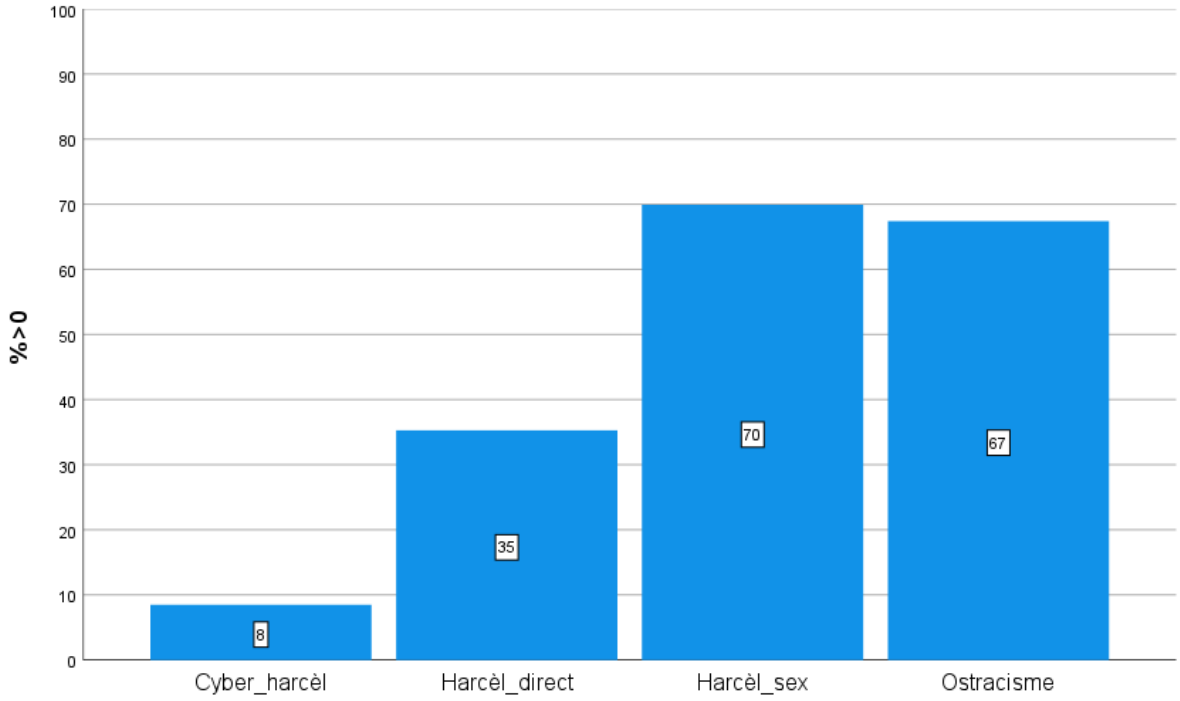
B. Prévalence générale des différentes formes de harcèlement

Pour les chiffres concernant les formes de mauvais traitement subis (cyberharcèlement, harcèlement direct, harcèlement sexuel et ostracisme), nous rapporterons à chaque fois deux types de résultats :

- le pourcentage de personnes se déclarant victimes au moins une fois,
- la fréquence moyenne à laquelle les personnes se disent victime (victimisation).

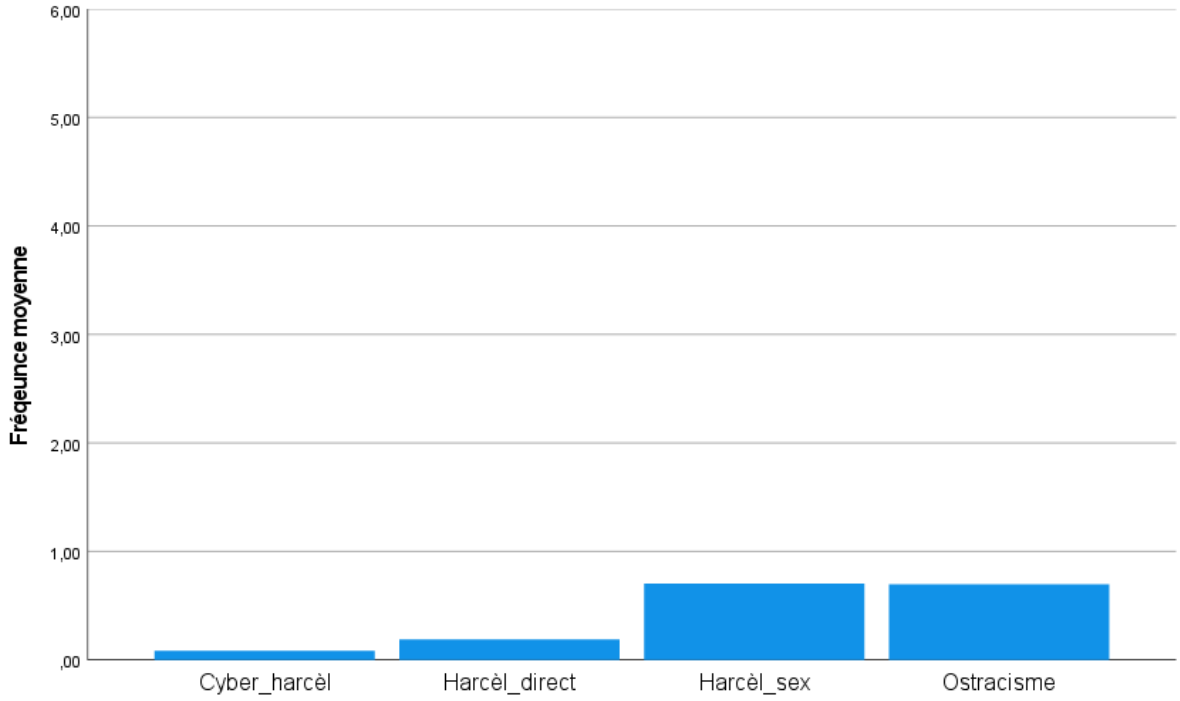
Le graphique B.1 montrent que 70% des participant·e·s ont été confrontés au moins une fois à un acte sexiste, 67% au moins une fois à un acte d'ostracisme, 35% au moins une fois à un acte d'agression directe et 8% au moins une fois à une cyberviolence.

Graphique B.1 : Pourcentage d'étudiant·e·s victimes au moins une fois de différentes formes de harcèlement.



Quand on s'intéresse à la fréquence de ces victimisations, le graphique B.2 montre que la moyenne est très faible pour toutes les formes (inférieur à 1 = presque jamais), tout en étant un peu plus élevée pour le harcèlement sexuel et l'ostracisme que pour le harcèlement direct et le cyberharcèlement.

Graphique B.2 : Fréquence moyenne de différentes formes de harcèlement.



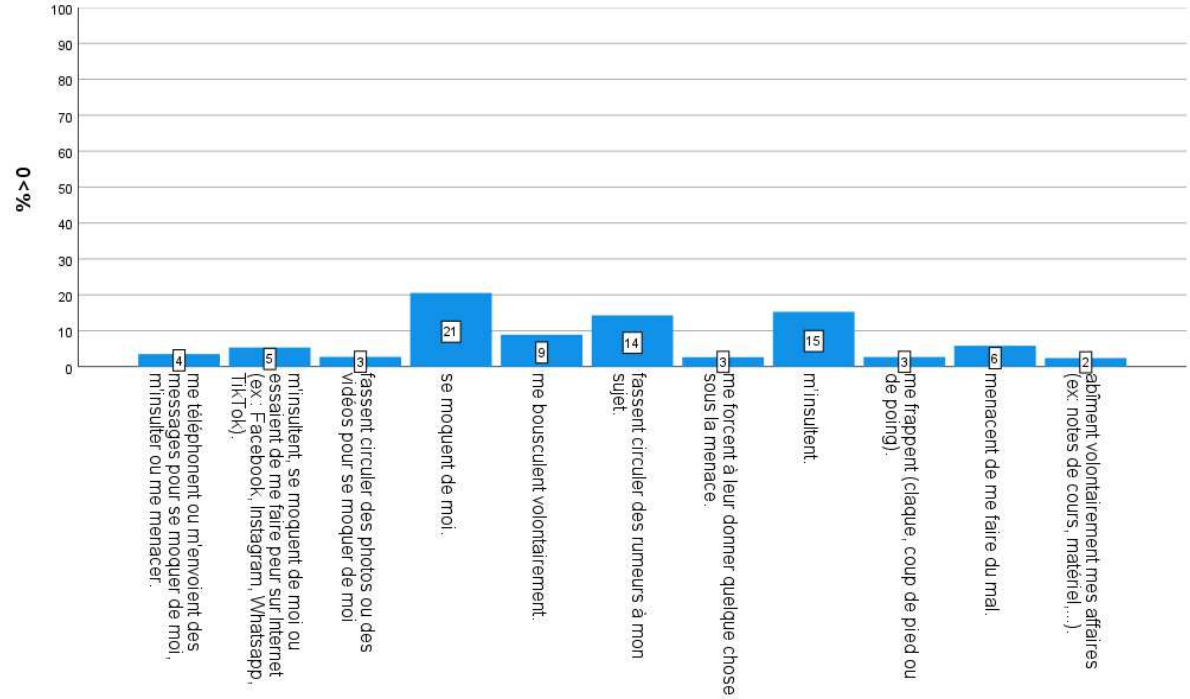
On peut ensuite désagréger ces scores question par question pour avoir une idée plus précise du type de faits concernés. Le détail des réponses question par question est repris en annexe.

Faits de cyberharcèlement et de harcèlement direct

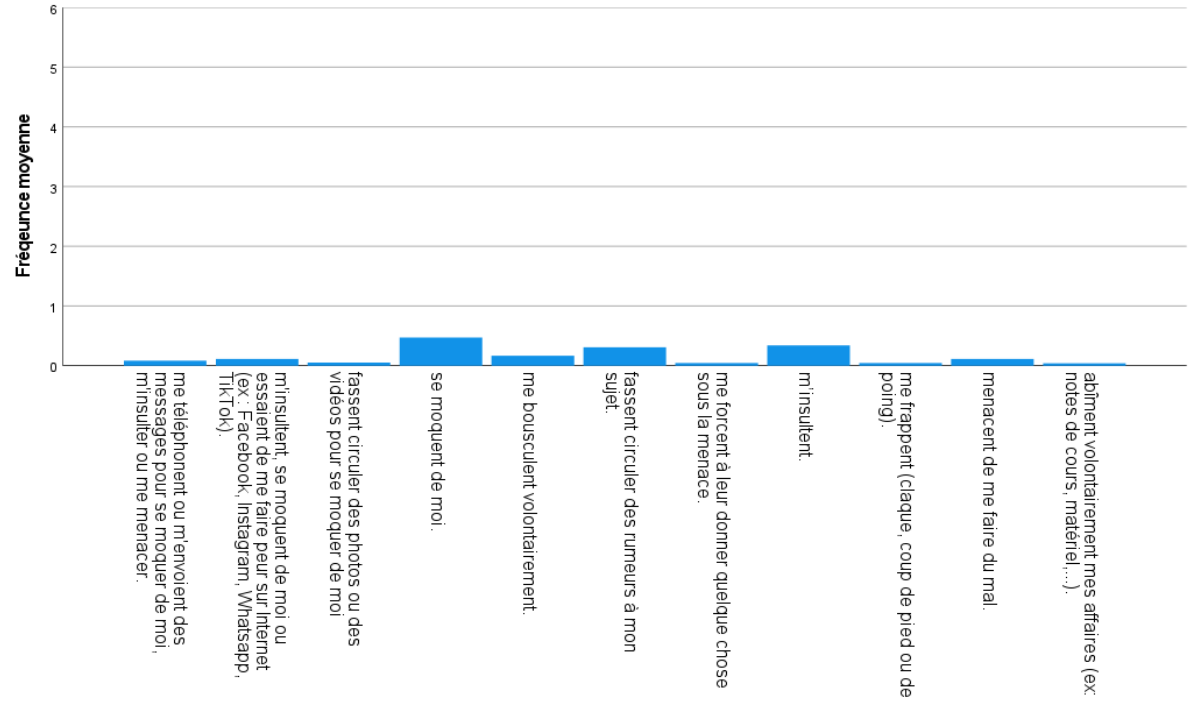
Les résultats présentés dans le graphique B.3 montre que le pourcentage de participant·e·s victimes au moins une fois de cyberviolence ne dépasse pas 5% par type de fait, et que les moqueries, les insultes et les rumeurs sont les formes d'agression les plus répandues (entre 14% et 21% des étudiant·e·s).

Les fréquences par fait de cyberharcèlement et de harcèlement direct reprises dans le graphique B.4 montrent des moyennes très faibles (proches de zéro) et la même distribution entre faits que celle observée pour les pourcentages.

Graphique B.3 : Pourcentage d'étudiant·e·s victimes au moins une fois par fait de cyberharcèlement et de harcèlement direct.

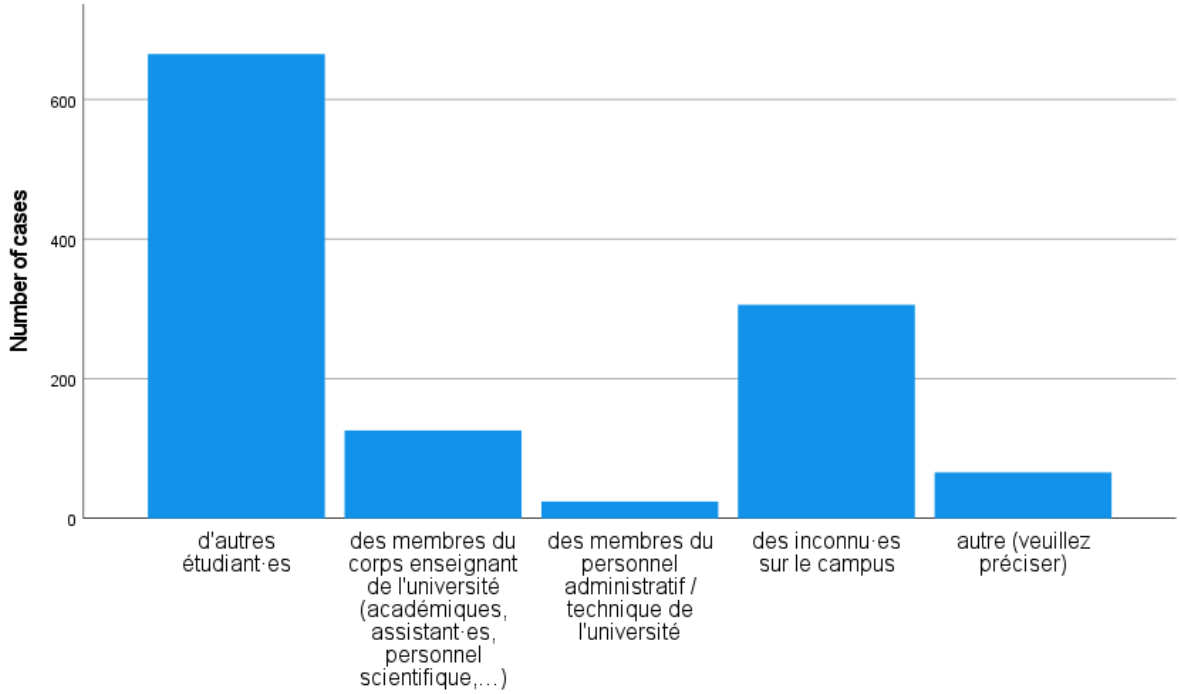


Graphique B.4 : Fréquences moyennes des faits de cyberharcèlement et de harcèlement direct.



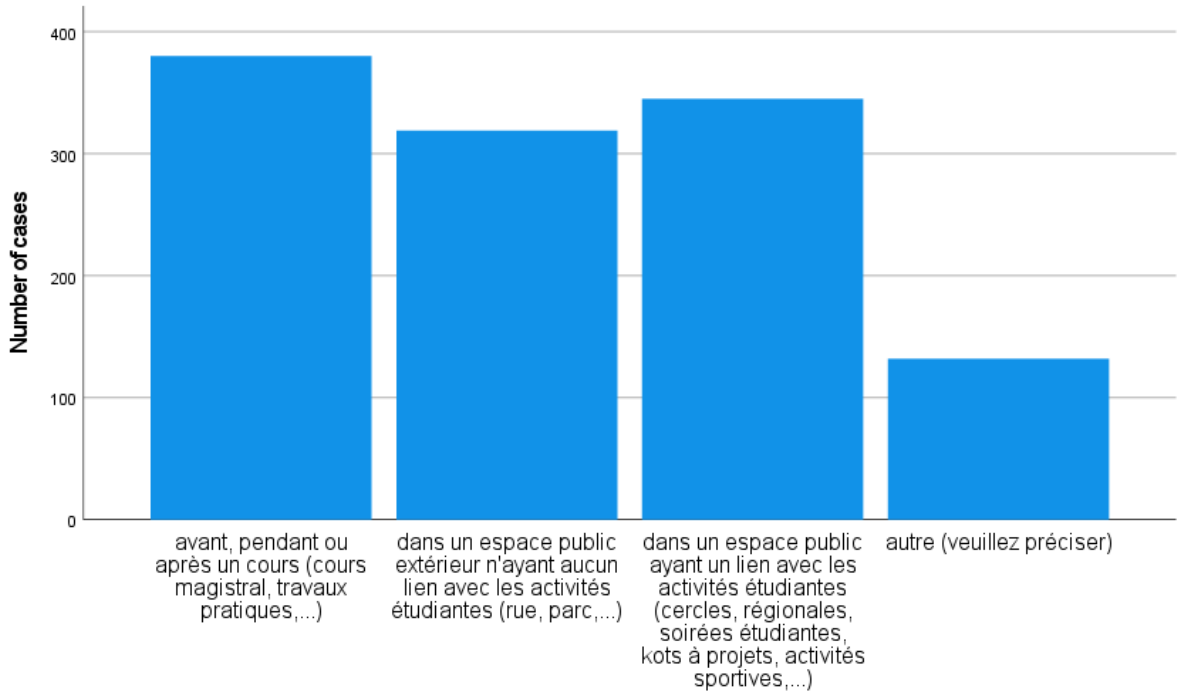
Le graphique B.5 montre les réponses des participant·e·s à la question de savoir qui est l'auteur·e des faits de cyberharcèlement et de harcèlement direct subis (plusieurs réponses possibles). À la lecture de ce graphique, on observe que ce sont le plus souvent d'autres étudiant·e·s qui sont mis·es en cause, suivis par des inconnu·e·s. Néanmoins, les membres du personnel de l'université sont désigné·e·s dans un nombre non négligeable de cas.

Graphique B.5 : Auteur·e·s désigné·e·s du cyberharcèlement et harcèlement direct.



Interrogé·e·s au sujet de l'endroit où s'est déroulé le harcèlement direct, les participant·e·s indiquent le plus souvent avant, pendant ou après les cours, et ensuite les espaces publics en lien avec les activités étudiantes, puis les autres espaces publics (graphique B.6).

Graphique B.6 : Endroits où a eu lieu le harcèlement direct.

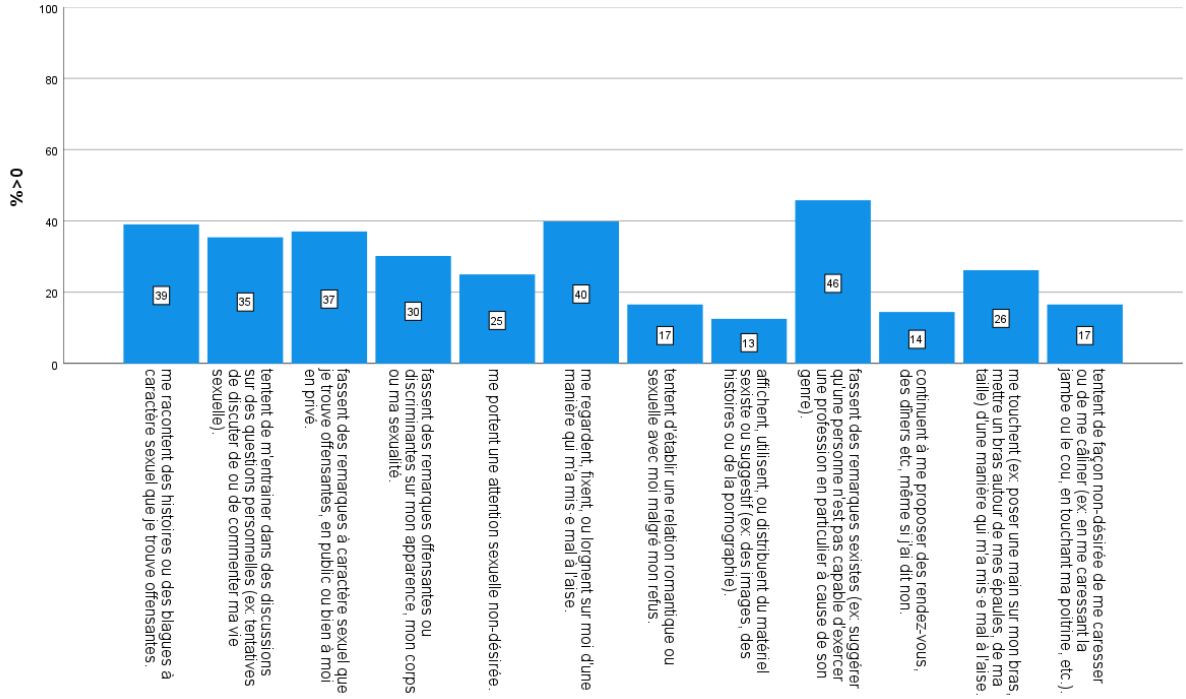


Harcèlement sexuel

Les résultats repris dans le graphique B.7 indiquent que les faits de harcèlement sexuel auxquels la plus grande proportion des participant·e·s est confrontée sont les remarques

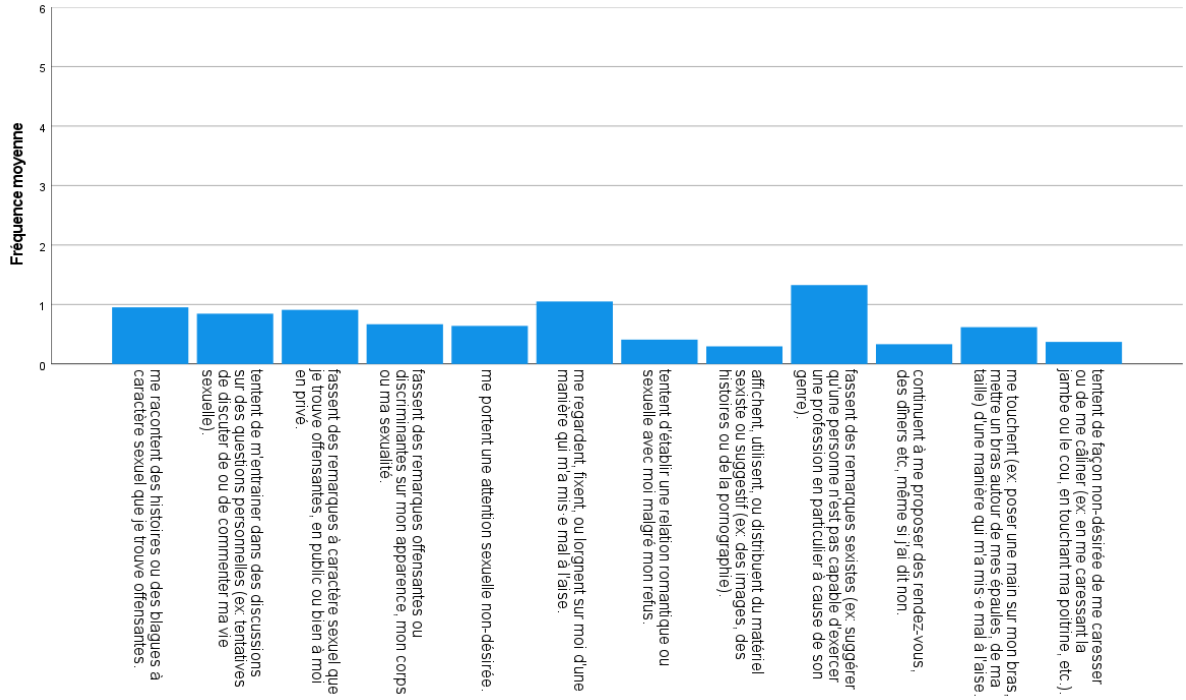
sexistes (46%), les regards déplaisants (40%), les blagues à caractère sexuel (39%), et les remarques offensantes à caractère sexuel (37%).

Graphique B.7 : Pourcentage d'étudiant·e·s victimes au moins une fois par fait de harcèlement sexuel.



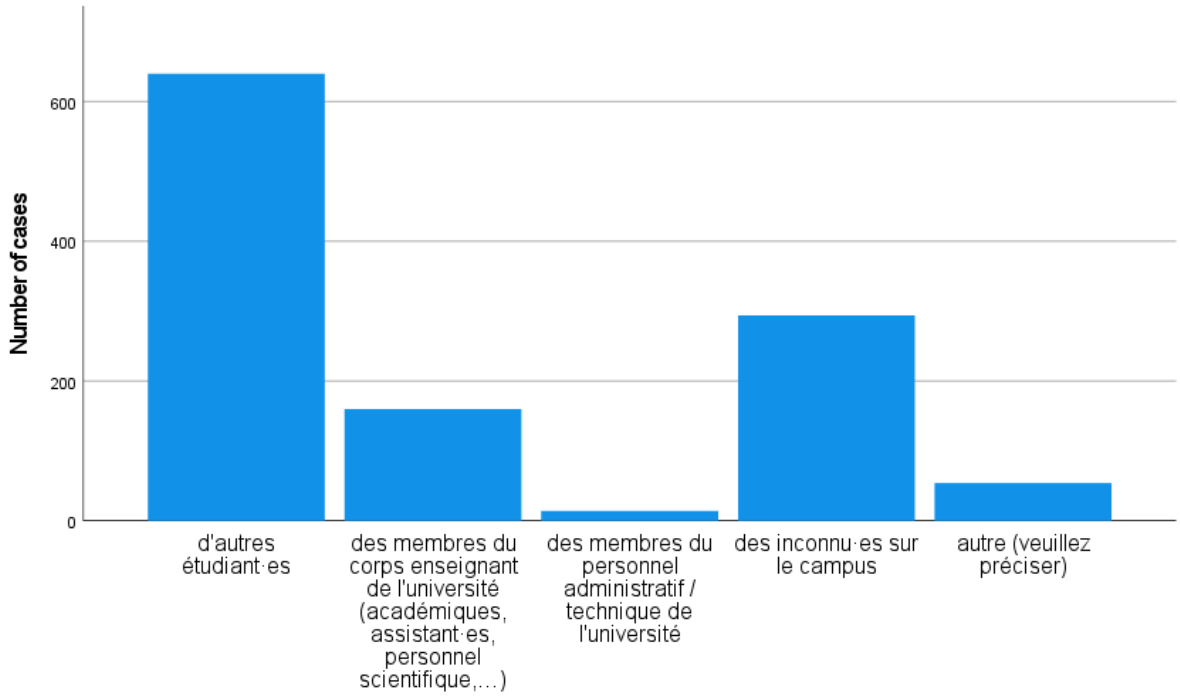
De façon complémentaire, les fréquences moyennes rapportées dans le graphique B.8 montrent que seules les remarques sexistes et les regards déplaisants dépassent le score de 1 (presque jamais).

Graphique B.8 : Fréquences moyennes des faits de harcèlement sexuel.



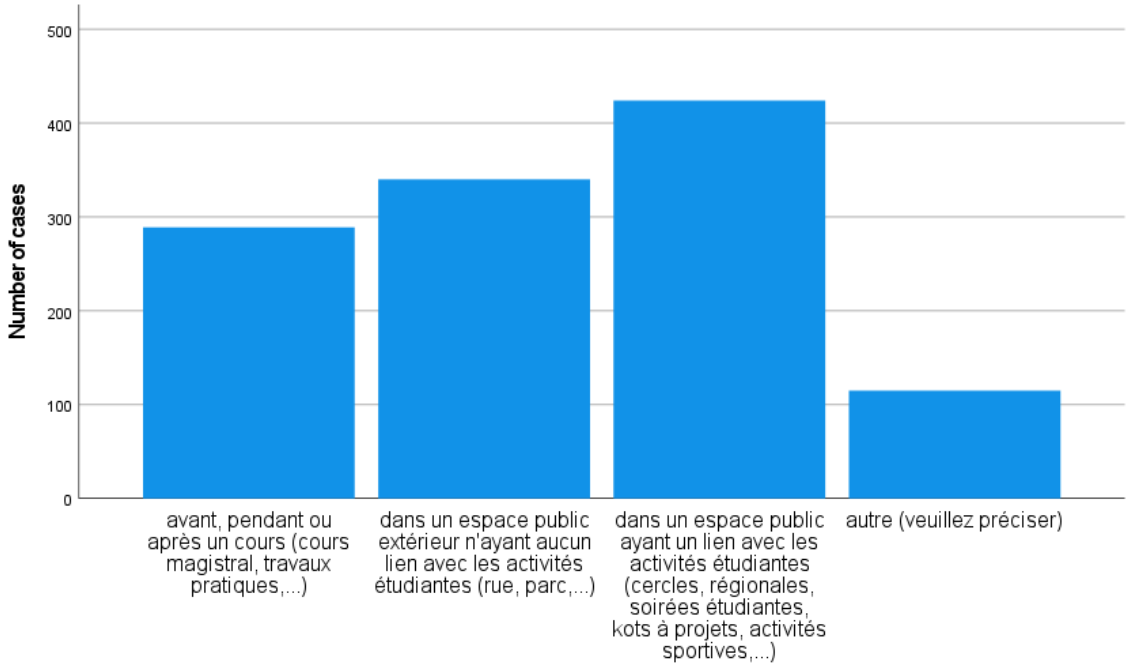
Comme l'indique le graphique B.9, les auteur·e·s de harcèlement sexuel les plus cité·e·s sont d'autres étudiant·e·s, suivis de personnes inconnues. On observe cependant que des membres du corps enseignant sont mis·es en cause par un nombre non négligeable de participant·e·s. Ces résultats sont très proches d'une étude similaire menée en Norvège (Sivertsen et al., 2019).

Graphique B.9 : Auteur·e·s désigné·e·s du harcèlement sexuel.



Concernant l'endroit où se déroule le harcèlement sexuel (graphique B.10), les participant·e·s indiquent le plus souvent un espace public en lien avec les activités étudiantes, et ensuite un espace public sans lien avec les activités étudiantes.

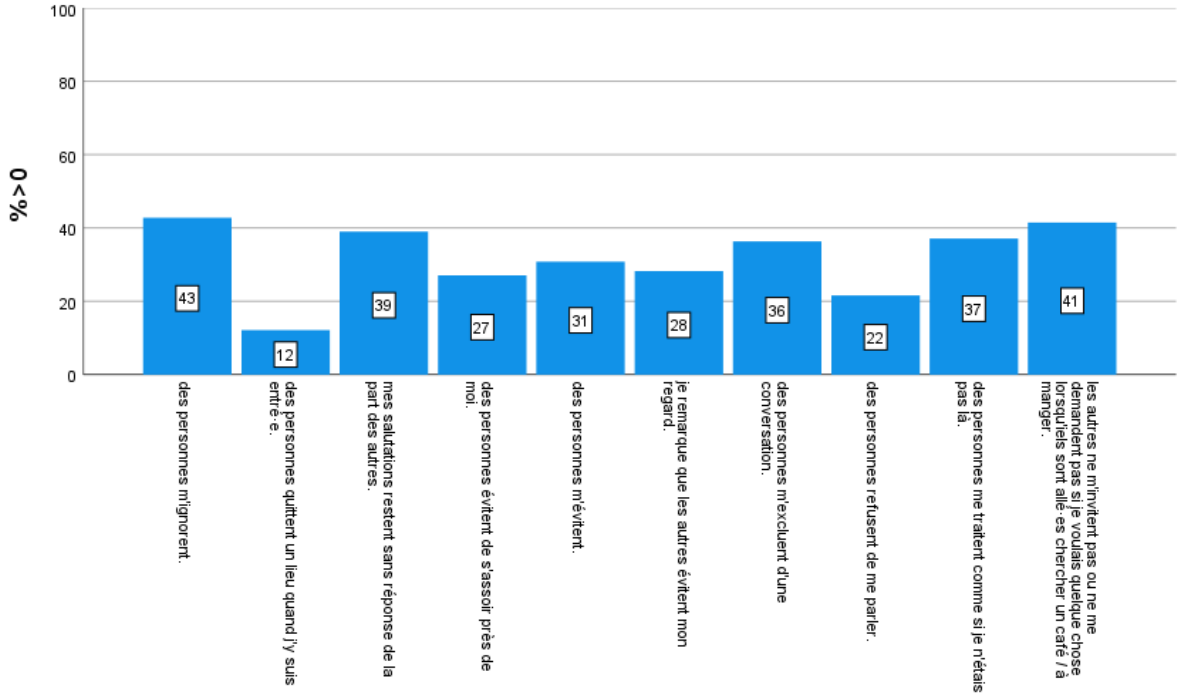
Graphique B.10 : Endroits où a eu lieu le harcèlement sexuel.



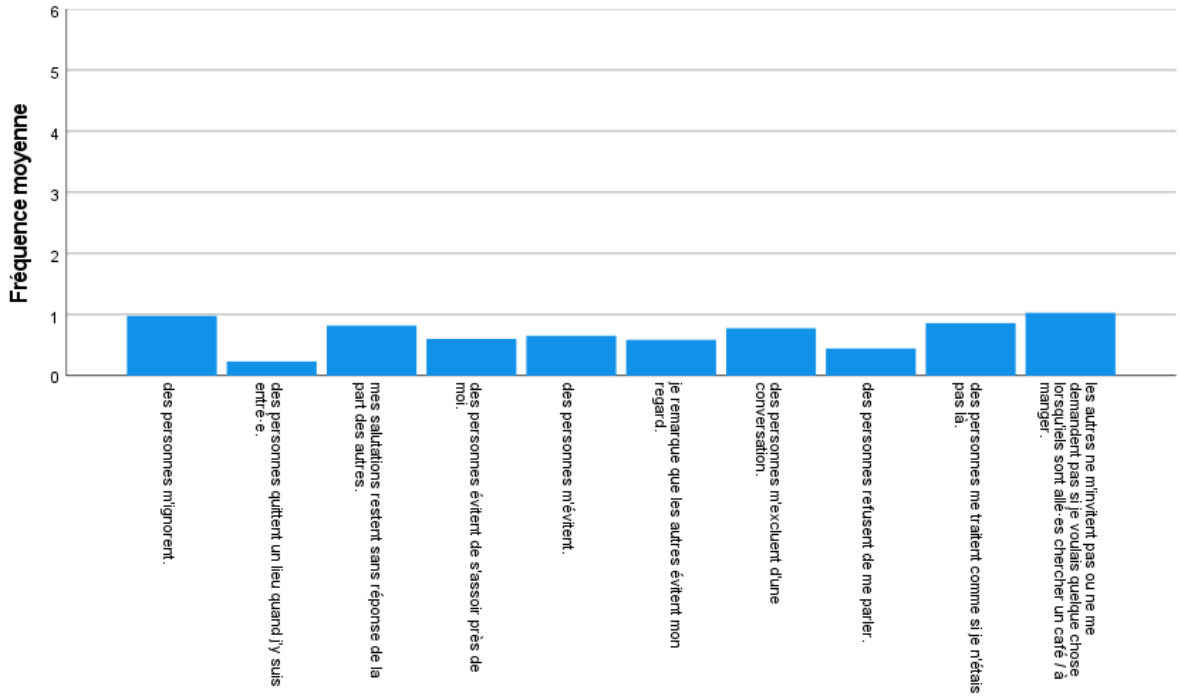
Ostracisme

Le graphique B.11 présente les pourcentages de participant·e·s concerné·e·s au moins une fois par les différents faits d'ostracisme. Les faits rapportés par la plus grande proportion d'étudiant·e·s sont « d'autres personnes m'ignorent » (43%), « les autres ne m'invitent pas ou ne me demande pas si je voulais quelque chose lors qu'ils ou elles sont allé·e·s chercher un café/à manger » (41%) et « mes salutations restent sans réponse de la part des autres » (39%).

Graphique B.11 : Pourcentage d'étudiant·e·s victimes au moins une fois par fait d'ostracisme.



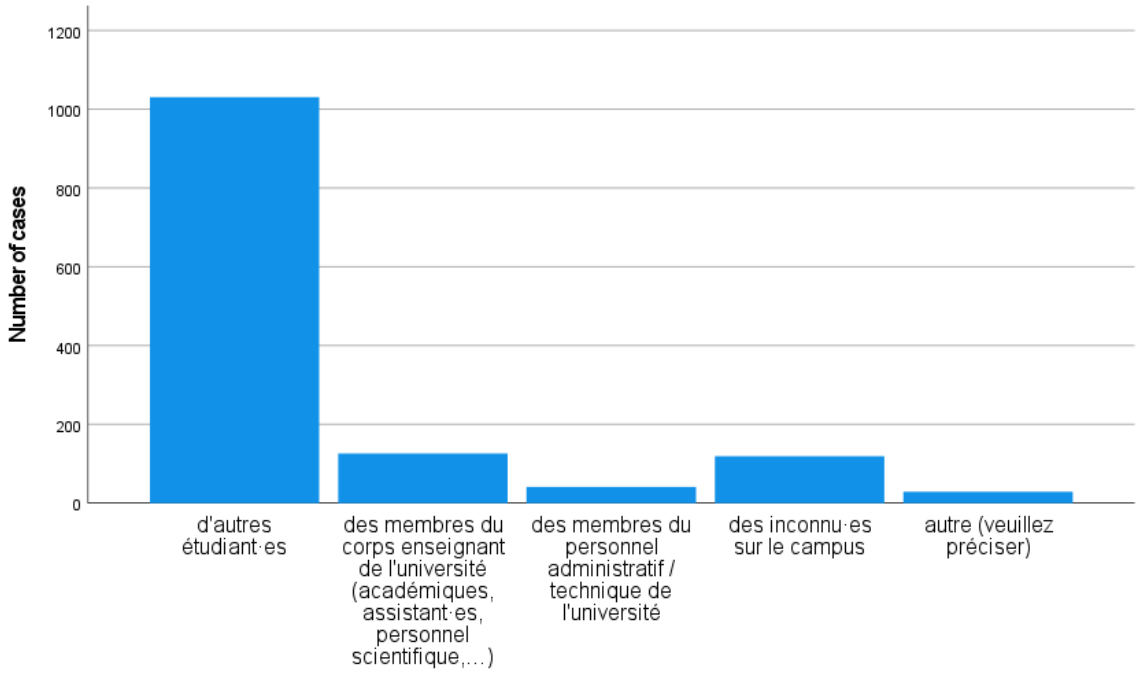
Graphique B12 : Fréquence moyenne par fait d'ostracisme.



Les fréquences moyennes reprises dans le graphique B.12 offrent assez logiquement le même profil, avec un niveau égal ou inférieur à 1 (presque jamais).

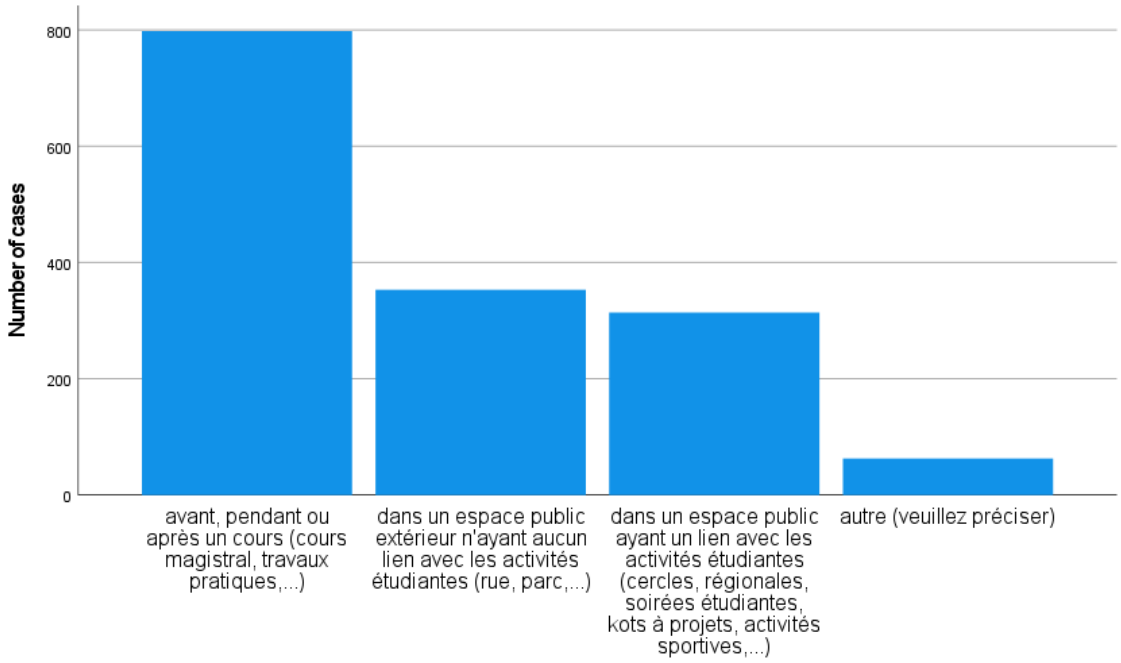
Les auteur·e·s d'ostracisme désignés par les participant·e·s sont massivement d'autres étudiant·e·s, suivis loin derrière par des membres de l'université ou des inconnu·e·s, comme indiqué dans le graphique B.13.

Graphique B.13 : Auteur·e·s désigné·e·s de l'ostracisme.



D'après les participant·e·s, l'ostracisme prend d'abord place avant, pendant ou après les cours (graphique B.14).

Graphique B.14 : Endroits où a lieu l'ostracisme.

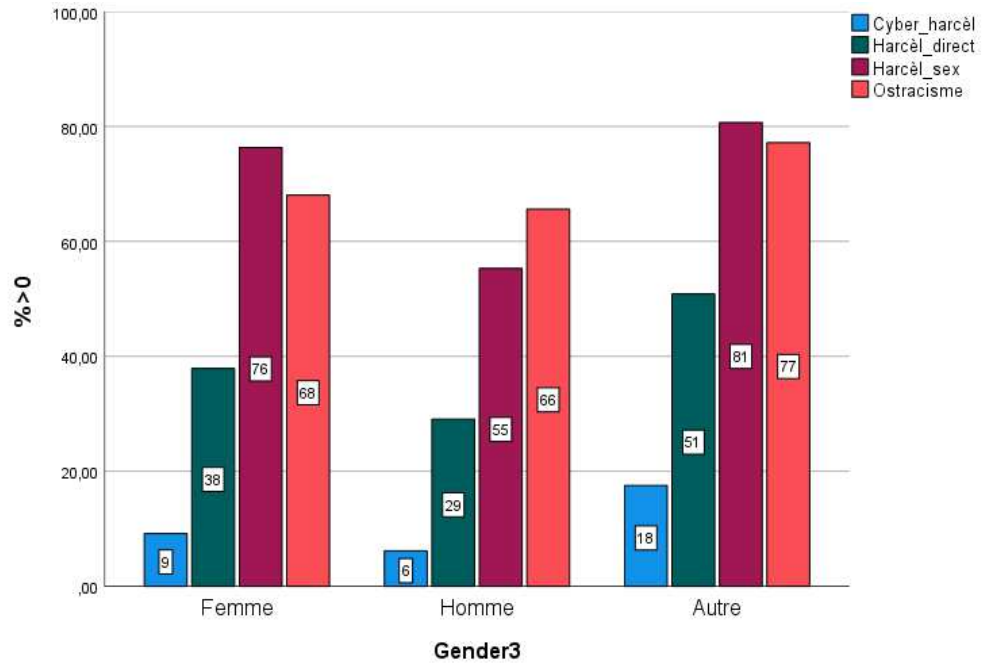


C. Variations dans l'exposition au harcèlement selon les caractéristiques des étudiant·e·s.

Au-delà de la prévalence générale, on peut aussi s'intéresser aux variations de l'exposition à différentes formes de harcèlement entre plusieurs catégories de personnes, par exemple en fonction du genre, de l'année d'étude, de l'orientation sexuelle, de la nationalité, du handicap, et de l'indice de masse corporelle (IMC).

Explorons la question du genre plus en détails. Le graphique C.1 présente le pourcentage de personnes rapportant avoir subi différentes formes de harcèlement au moins une fois selon le genre. Le pourcentage de femmes est plus élevé que celui des hommes pour tous les types de harcèlement, en particulier pour le harcèlement sexuel. Mais ce sont surtout les participant·e·s qui se décrivent autrement qu'homme ou femme qui se distinguent par un pourcentage supérieur pour toutes les formes de harcèlement. Les fréquences moyennes par forme de harcèlement selon le genre présentées dans le graphique C.2 semblent confirmer qu'une différence entre hommes et femmes apparaît surtout pour le harcèlement sexuel et que les étudiant·e·s se décrivant autrement qu'homme ou femme sont davantage touché·e·s.

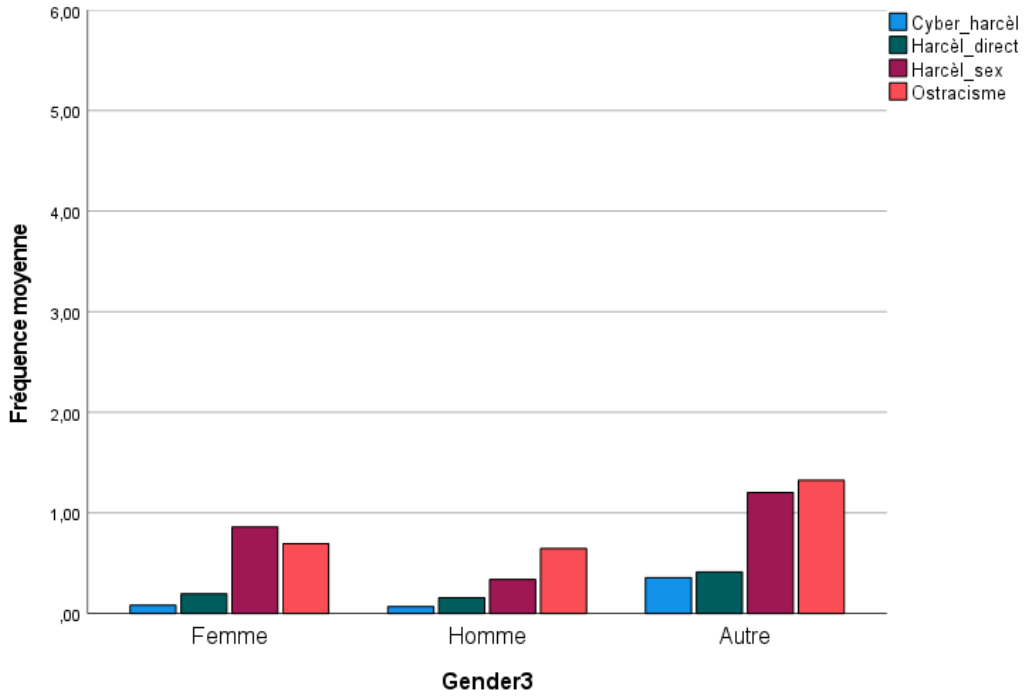
Graphique C.1 : Pourcentage de victimes au moins une fois selon la forme de harcèlement et le genre.



Nous avons procédé à des analyses de variances (ANOVAs) pour comparer la fréquence des différentes formes de harcèlement selon ces caractéristiques. Les résultats pour le genre indiquent un niveau comparable de cyberharcèlement, de harcèlement direct et d'ostracisme entre « homme » et « femme », avec un niveau légèrement supérieur pour la catégorie « autres » ($p < .01$; eta carré = .005/.006/.011[4]). Concernant le harcèlement sexuel, les femmes rapportent y être confrontées plus souvent que les hommes, et les personnes s'identifiant autrement qu'homme ou femme plus souvent encore que les femmes ($F(2290,2) = 85,03$; $p < .001$; eta carré = .069).

[4] L'eta carré est une mesure de taille d'effet qui donne une estimation de la part de variance liée à un effet. Par ex. : .005 = 0,5% de variance dans la fréquence de cyberharcèlement est lié au genre.

Graphique C.2 : Fréquence moyenne de victimisation par forme de harcèlement et par genre.



Il n'y a pas de différences observables dans l'exposition aux différentes formes de harcèlement selon l'année d'étude.[5]

Les personnes dont l'orientation sexuelle déclarée n'est pas l'hétérosexualité rapportent également une exposition légèrement plus fréquente aux diverses formes de harcèlement (p < .001 ; eta carré = .005/.013/.049/.017). Des analyses complémentaires suggèrent que c'est surtout le cas pour les personnes qui se définissent comme bi- ou pansexuelles (Somville, 2024). Il y a ici un fort recouvrement avec la catégorie de genre « autres ».

Les étudiant·e·s non-belges (sans différence visible entre résident·e·s permanent·e·s ou temporaires) rapportent rencontrer un peu plus souvent de l'ostracisme et un peu moins souvent du harcèlement sexuel que les étudiant·e·s de nationalité belge (p < .01 ; eta carré = .004/.005).

Les étudiant·e·s en échange international ne se distinguent pas des autres étudiant·e·s (p > .05).

Les personnes avec un handicap reconnu rapportent être un peu plus souvent exposées à de l'ostracisme que les autres (p < .001 ; eta carré = .009). Il n'y a aucun lien entre la reconnaissance d'un besoin spécifique (statut PEPS ou autre) et l'exposition au harcèlement.

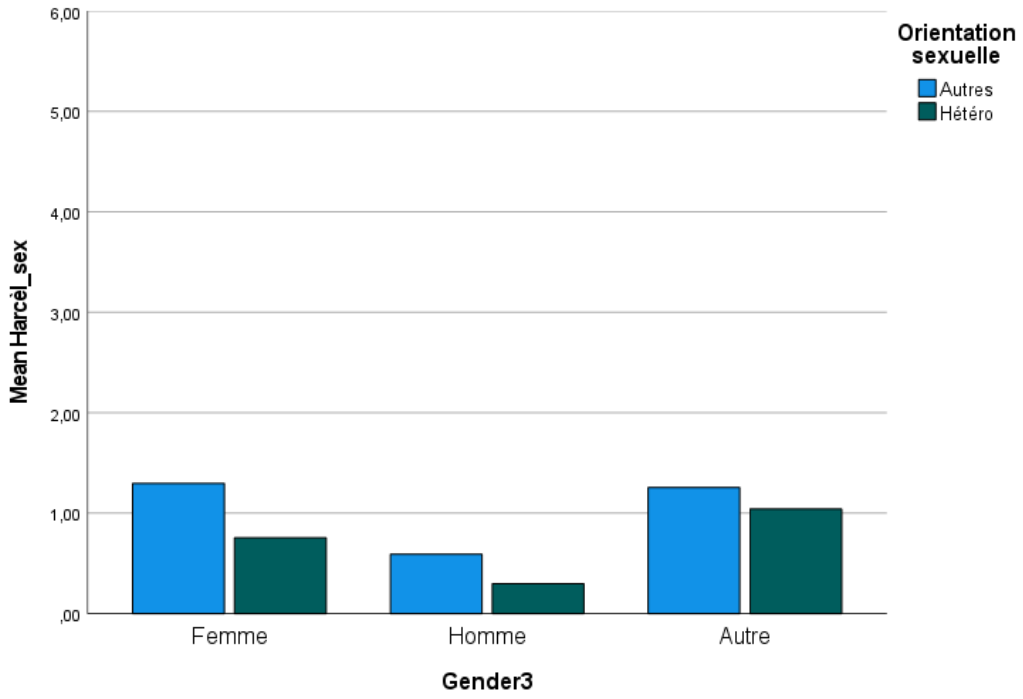
Enfin, on observe que les personnes en obésité rapportent davantage de cyberharcèlement, de harcèlement direct et d'ostracisme que les personnes en surpoids ou avec un IMC dans la moyenne (p < .001 ; eta carré = .005/.013/.026).

[5] Il y a une légère corrélation négative entre âge et harcèlement sexuel, mais la prise en compte de l'âge ne modifie pas les résultats rapportés concernant le harcèlement sexuel.

L'enquête permet aussi de tester les effets croisés de ces différentes caractéristiques des participant·e·s sur la victimisation, ce qui est une façon d'approcher les questions d'intersectionnalité.

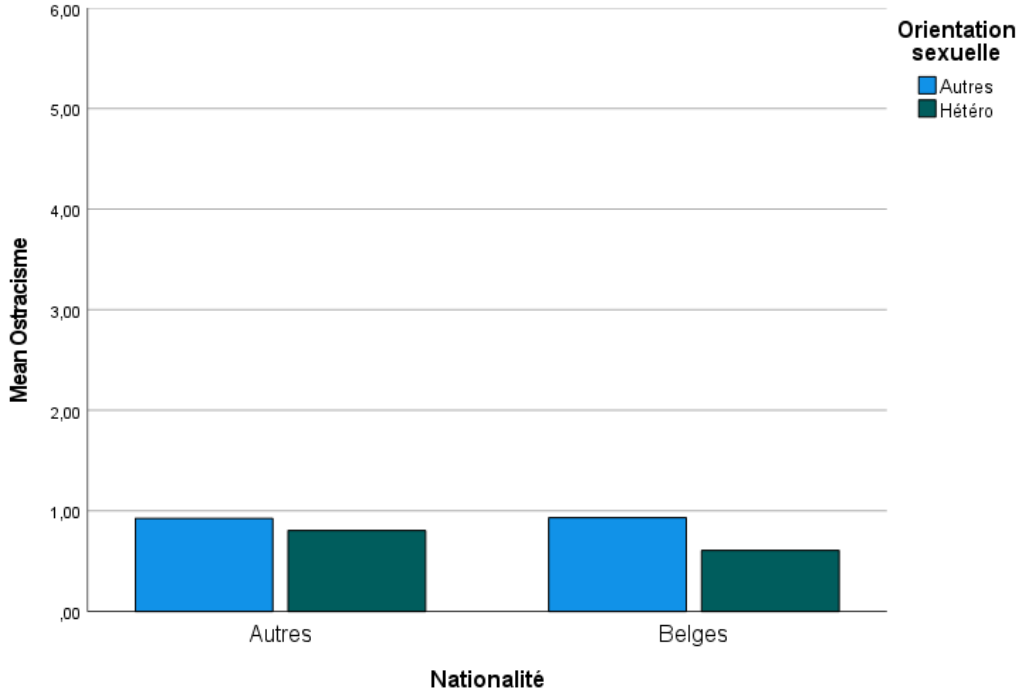
Le croisement du genre et de l'année d'étude ne révèle aucun patron clair. Il n'y a pas non plus d'effet croisé (interaction) entre genre et nationalité, ou entre genre et handicap. On note en revanche une faible interaction entre genre et orientation sexuelle concernant le harcèlement sexuel. Comme indiqué dans le graphique C.3, les personnes non-hétérosexuelles rapportent plus souvent faire face à du harcèlement sexuel, qu'elles se définissent comme homme ou femme. Cette différence selon l'orientation sexuelle ne se retrouve toutefois pas parmi les personnes s'identifiant autrement que comme homme ou femme. Ces personnes rapportent un niveau plus élevé de harcèlement sexuel, quelle que soit leur orientation sexuelle déclarée.

Graphique C.3 : Interaction entre genre et orientation sexuelle concernant le harcèlement sexuel.



On peut aussi remarquer un effet croisé entre nationalité et orientation sexuelle concernant l'ostracisme. Comme indiqué dans le graphique C.4, parmi les étudiant·e·s belges, les personnes hétérosexuelles rapportent être confrontées moins souvent à de l'ostracisme que les autres. Cependant, ces différences ne se retrouvent pas parmi les étudiant·e·s non-belges.

Graphique C.4 : Interaction entre origine géographique et orientation sexuelle concernant l'ostracisme



Au total, on observe donc très peu d'interactions significatives entre les caractéristiques des étudiant·e·s. C'est peut-être en partie dû au fait que certaines catégories restent peu représentées dans notre échantillon malgré sa taille. De plus, lorsqu'elles sont significatives, les interactions observées sont très faibles. Cela suggère qu'il a y peu d'effet multiplicatif des différentes caractéristiques étudiées et qu'il y aurait plutôt des effets indépendants et additifs.

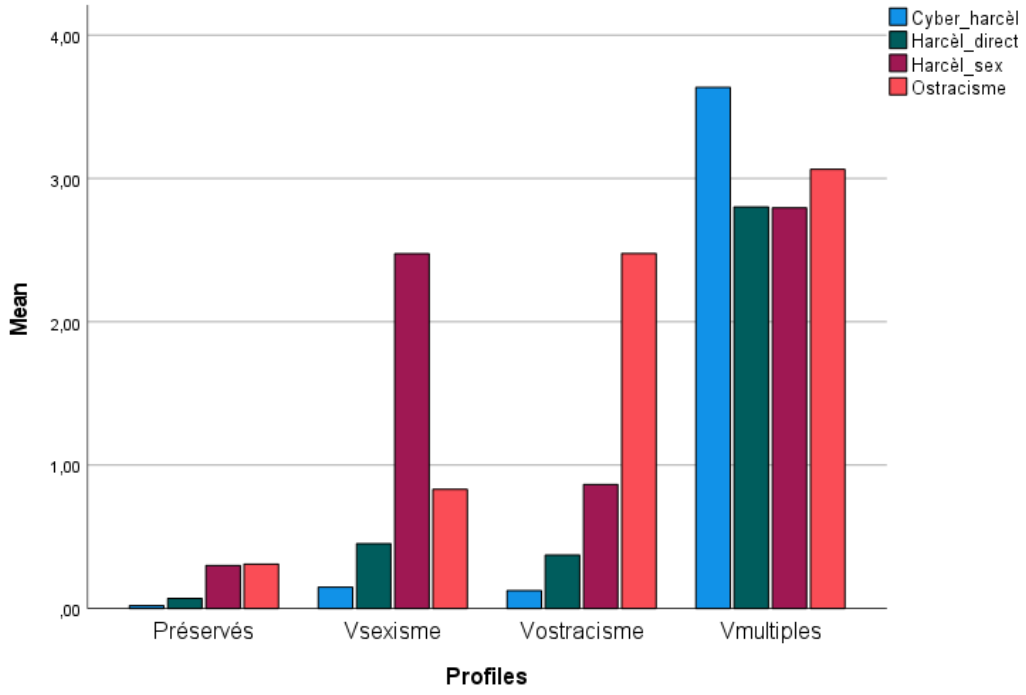
Enfin, la fréquence de participation aux cours en présentiel est négativement liée à l'exposition au harcèlement direct et au harcèlement sexuel, tandis que la participation à des évènements extra-académiques sur les campus de l'université (soirées, sorties en cercle, …) y est positivement liée. Comme participation aux cours et participation à des évènements extra-académiques sont négativement reliées ($r(2290) = -.22$; $p < .01$), il est utile de recourir à des corrélations partielles pour mieux isoler ces relations. Quand on tient compte de la participation à des activités extra-académiques, la fréquentation des cours présente des corrélations proches de zéro avec le harcèlement direct ($r = -.02$) et avec le harcèlement sexuel ($r = -.05$). En revanche, quand on tient compte de la fréquentation des cours, la participation à des activités extra-académiques (soirées, sorties en cercle, …) présente des corrélations positives avec le harcèlement direct ($r = .15$) et avec le harcèlement sexuel ($r = .27$). Les étudiant·e·s qui logent sur un campus (eta carré = .006) et ceux qui sont membres d'un cercle étudiant, d'une régionale ou d'un kot à projet (eta carré = .026) rapportent subir plus souvent du harcèlement sexuel. Ces derniers rapportent aussi davantage de cyberharcèlement et de harcèlement direct (eta carré = .007 et .017).

D. Combinaison de différentes formes de harcèlement

Jusqu'ici, nous avons présenté les différentes formes de harcèlement de façon séparée, mais on peut se demander si ces différentes formes ne peuvent pas se combiner. De fait, les résultats indiquent des corrélations positives entre les formes de harcèlement : se déclarer victime d'un type de harcèlement est associé à une probabilité plus élevée de se déclarer victime d'un autre type de harcèlement.

Il est donc intéressant de compléter les résultats présentés jusqu'ici (analyses centrées sur les variables) par une analyse permettant d'identifier comment les différentes formes de harcèlement se répartissent entre les participant·e·s (analyses centrées sur les personnes). Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse en cluster (méthode des K-means), en comparant des solutions de deux à cinq profils. La solution qui nous semble la plus pertinente théoriquement tout en conservant un nombre suffisant de participant·e·s par profil est la solution à quatre profils présentés dans le graphique D.1. Les analyses indiquent que l'essentiel de la variance dans la fréquence de victimisation se situe entre ces groupes (61% pour le cyberharcèlement, 41% pour le harcèlement direct, 67% pour le harcèlement sexuel et 64% pour l'ostracisme).

Graphique D.1 : Profils selon les différentes formes de harcèlement.



Le premier profil regroupe des participant·e·s qui rapportent une fréquence très faible pour toutes les formes de harcèlement étudiées. Ce profil, que l'on peut qualifier de « étudiant·e·s préservé·e·s » rassemble 1746 participant·e·s, soit 71,6% de l'échantillon pour lequel les réponses sont disponibles.

Le second profil regroupe des participant·e·s qui se distinguent principalement par une fréquence rapportée nettement plus élevée de harcèlement sexuel. Ce profil, que l'on peut qualifier de « victimes de sexisme » rassemble 343 participant·e·s, soit 14,1% de l'échantillon.

Le troisième profil regroupe des participant·e·s qui se distinguent principalement par une fréquence rapportée nettement plus élevée d'ostracisme. Ce profil, que l'on peut qualifier de « victimes d'ostracisme » rassemble 326 participant·e·s, soit 13,4% de l'échantillon.

Enfin, le quatrième profil regroupe des participant·e·s qui rapportent le niveau le plus élevé pour toutes les formes de harcèlement, avec un niveau particulièrement haut pour le cyberharcèlement. Ce profil, que l'on peut qualifier de « victimes multiples » rassemble 22 participant·e·s, soit 0,9% de l'échantillon.

Lorsque l'on croise ces profils avec les caractéristiques des étudiant·e·s, on constate que la proportion de femmes dans le profil « victimes de harcèlement sexuel » (18,5%) est beaucoup plus élevée que la proportion d'hommes (4,4% ; voir tableau D.1). Les personnes se désignant autrement que femme ou homme sont quant à elles proportionnellement plus nombreuses dans les trois profils de victimes, avec moins de la moitié d'entre-elles dans le profil « étudiant·e·s préservé·e·s » ($\chi^2(6) = 114,77$; $p < .001$).

Tableau D.1 : Répartition entre profils selon le genre.

		Préservés	Victimes harcèlement sexuel	Victimes ostracisme	Victimes multiples	Total
	Femme	1038	284	199	14	1535
		67,6%	18,5%	13,0%	0,9%	100,0%
	Homme	576	31	87	4	698
		82,5%	4,4%	12,5%	0,6%	100,0%
	Autre	24	14	16	3	57
		42,1%	24,6%	28,1%	5,3%	100,0%
Total		1638	329	302	21	2290
		71,5%	14,4%	13,2%	0,9%	100,0%

Le croisement avec l'orientation sexuelle, rapporté dans le tableau D.2, indique principalement que les personnes non-hétérosexuelles sont davantage représentées dans le profil « victimes de harcèlement sexuel » que les personnes hétérosexuelles (25,4% vs 11,7% ; $\chi^2(3) = 81,54$; $p < .001$). Ces personnes semblent aussi un peu plus présentes dans les profils « victimes d'ostracisme » et « victimes multiples », avec seulement 55,4% dans le profil « étudiant·e·s préservé·e·s ».

Le tableau D.3 présente les résultats du croisement entre profils et nationalité. Ces résultats montrent que les personnes n'ayant pas la nationalité belge se retrouvent davantage dans le profil « victimes d'ostracisme » que les personnes de nationalité belge (20,1% vs 12%) et un peu moins dans le profil « victimes de harcèlement sexuel » (9,8% vs 15,1% ; $\chi^2(3) = 21,15$; $p < .001$).

Tableau D.2 : Répartition entre profils selon l'orientation sexuelle.

		Préservés	Victimes harcèlement sexuel	Victimes ostracisme	Victimes multiples	Total
	Non hétérosexuel	248	114	77	9	448
		55,4%	25,4%	17,2%	2,0%	100,0%
	Hétérosexuel	1382	215	221	12	1830
		75,5%	11,7%	12,1%	0,7%	100,0%
Total		1630	329	298	21	2278
		71,6%	14,4%	13,1%	0,9%	100,0%

Tableau D.3 : Répartition entre profils selon la nationalité.

		Préservés	Victimes harcèlement sexuel	Victimes ostracisme	Victimes multiples	Total
	Non belge	240	34	70	4	348
		69,0%	9,8%	20,1%	1,1%	100,0%
	Belge	1386	291	231	17	1925
		72,0%	15,1%	12,0%	0,9%	100,0%
Total		1626	325	301	21	2273
		71,5%	14,3%	13,2%	0,9%	100,0%

Les résultats repris dans le tableau D.4 montrent pour leur part que les personnes porteuses d'un handicap se retrouvent nettement plus dans le profil « victimes d'ostracisme » que les autres (33,3% vs 12,6%), et moins dans le profil « victimes de harcèlement sexuel » (6,7% vs 14,9% ; $\chi^2(3) = 23{,}38$; $p < .001$).

Tableau D.4 : Répartition entre profils selon le handicap.

		Préservés	Victimes harcèlement sexuel	Victimes ostracisme	Victimes multiples	Total
Handicap	Non	1603	325	282	20	2230
		71,9%	14,6%	12,6%	0,9%	100,0%
	Oui	35	4	20	1	60
		58,3%	6,7%	33,3%	1,7%	100,0%
Total		1638	329	302	21	2290
		71,5%	14,4%	13,2%	0,9%	100,0%

Finalement, les résultats repris dans le tableau D.5 indiquent que les personnes en surpoids d'après leur IMC sont proportionnellement un peu plus présentes dans le profil « victimes d'ostracisme » et que les personnes en obésité y sont nettement plus présentes que les personnes avec un IMC considéré comme normal (11,5% vs 15,5% vs 30,0% ; $\chi^2(6) = 49,23$; $p < .001$).

Tableau D.5 : Répartition entre profils selon l'IMC.

		Préservés	Victimes harcèlement sexuel	Victimes ostracisme	Victimes multiples	Total
	Moyen	1338	262	209	16	1825
		73,3%	14,4%	11,5%	0,9%	100,0%
	Surpoids	230	48	51	1	330
		69,7%	14,5%	15,5%	0,3%	100,0%
	Obésité	68	19	39	4	130
		52,3%	14,6%	30,0%	3,1%	100,0%
Total		1636	329	299	21	2285
		71,6%	14,4%	13,1%	0,9%	100,0%

E. Viol

Une question de l'enquête portait spécifiquement sur le viol tel que défini légalement : *« Avez-vous été victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle, quel qu'il soit, par violence, contrainte, menace, surprise ou en l'absence de consentement / incapacité de le donner ? »*. Les résultats pour cette question sont détaillés ci-dessous.

139 personnes, soit 6,1% des participant·e·s, ont répondu « oui » à cette question ; 2110 personnes, soit 92,1 % de l'échantillon, ont répondu « non » ; et 41 personnes, soit 1,8% de l'échantillon, ont choisi l'option « Je préfère ne pas répondre à cette question ». Le niveau de cyberharcèlement (eta carré = .032), de harcèlement direct (eta carré = .079), d'ostracisme (eta carré = .018) et surtout de harcèlement sexuel rapporté (eta carré = .179), est plus élevé parmi les participant·e·s qui déclarent avoir été violé·e·s ou préférer ne pas répondre à la question ($p < .001$).

Quand on croise ces réponses avec le genre (tableau E.1), on constate que les femmes (7,6%) sont proportionnellement près de trois fois plus nombreuses que les hommes (2,1%) à rapporter un viol sur les sites de l'université. On constate également que les personnes qui se décrivent autrement que comme femme ou homme, rapportent la fréquence la plus élevée de viol (14%). Ces différences sont hautement significatives ($\chi^2(4) = 36,84$; $p < .001$).

Tableau E.1 : Prévalence de viol selon le genre.

		Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
		Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
	Femme	116	1390	29	1535
		7,6%	90,6%	1,9%	100,0%
	Homme	15	674	9	698
		2,1%	96,6%	1,3%	100,0%
	Autre	8	46	3	57
		14,0%	80,7%	5,3%	100,0%
Total		139	2110	41	2290
		6,1%	92,1%	1,8%	100,0%

Quand on croise les réponses au sujet du viol avec l'orientation sexuelle rapportée par les participant·e·s (tableau E.2), on observe que deux fois plus de personnes non-hétérosexuelles (10,7%) rapportent une expérience de viol que les personnes hétérosexuelles (5%). Cette différence est hautement significative ($\chi^2(2) = 21,56$; $p < .001$).

Tableau E.2 : Prévalence de viol selon l'orientation sexuelle.

		Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
		Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
	Non-hétérosexuel	48	390	10	448
		10,7%	87,1%	2,2%	100,0 %
	Hétérosexuel	91	1708	31	1830
		5,0%	93,3%	1,7%	100,0 %
Total		139	2098	41	2278
		6,1%	92,1%	1,8%	100,0 %

Quand on croise les réponses au sujet du viol avec la nationalité rapportée par les participant·e·s (tableau E.3), on observe que les personnes qui n'ont pas la nationalité belge (3,4%) déclarent moins de viol que les personnes de nationalité belge (6,5%). Cependant, cette différence n'est pas statistiquement significative ($\chi^2(2) = 5{,}15$; $p = .076$).

Tableau E.3 : Prévalence de viol selon la nationalité.

		Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
		Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
	Non-belge	12	331	5	348
		3,4%	95,1%	1,4%	100,0%
	Belge	125	1765	35	1925
		6,5%	91,7%	1,8%	100,0%
Total		137	2096	40	2273
		6,0%	92,2%	1,8%	100,0%

Quand on croise les réponses au sujet du viol avec le fait d'être porteur·euse d'un handicap reconnu (tableau E.4), on remarque qu'il est difficile de conclure vu le nombre limité de personnes se déclarant porteuses d'un handicap dans l'échantillon. Aucune association significative n'apparait ($\chi^2(2) = 2{,}59$; $p > .10$).

Tableau E.4 Prévalence de viol selon le handicap.

		Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
		Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
Handicap	Non	133	2058	39	2230
		6,0%	92,3%	1,7%	100,0%
	Oui	6	52	2	60
		10,0%	86,7%	3,3%	100,0%
Total		139	2110	41	2290
		6,1%	92,1%	1,8%	100,0%

L'IMC des participant·e·s n'est, quant à lui, pas associé au risque de viol.

L'enquête permet aussi de croiser les réponses au sujet du viol avec le fait de loger sur un campus (Kot) et d'être membre d'un cercle étudiant, d'une régionale ou d'un kot à projet (organisation étudiante). Ces croisements montrent que le fait de loger en kot est lié à un risque accru de viol (8,9% vs. 3,3% ; $\chi^2(2) = 33,97$; $p < .001$), tout comme le fait d'être membre d'une organisation étudiante (16% vs. 4% ; $\chi^2(2) = 96,81$; $p < .001$).

Ces résultats pourraient être influencés par le fait que notre question sur le viol précise « sur le site de l'université », et que les personnes qui logent sur un campus ou qui sont membres d'une organisation étudiante passent probablement plus de temps sur les sites universitaires. Néanmoins, le tableau E.5 présente les résultats pour la combinaison de ces deux facteurs. Ces résultats indiquent que, comparé·e·s aux étudiant·e·s qui ne kottent pas et ne sont membres ni d'un cercle, ni d'une régionale (2,5%), les étudiant·e·s qui kottent sans être membre ni d'un cercle, ni d'une régionale, ni d'un kot à projet, rapportent plus de risque de viol (5,9%), mais que ce risque est bien plus important pour les étudiant·e·s membres d'un cercle ou d'une régionale, qu'ils kottent ou non (16,2% et 15,4%). Toutes ces différences sont hautement significatives (p<.001). On peut également noter que les membres d'un cercle ou d'une régionale sont plus nombreux·euses à préférer ne pas répondre à la question sur le viol.

Tableau E.5 : Prévalence du viol selon le logement sur campus (kot) et l'appartenance à un cercle ou une régionale.

			Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
Kot			Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
Non	Organisation étudiante	Non	26	1022	12	1060
			2,5%	96,4%	1,1%	100,0%
		Oui	12	63	3	78
			15,4%	80,8%	3,8%	100,0%
	Total		38	1085	15	1138
			3,3%	95,3%	1,3%	100,0%
Oui	Organisation étudiante	Non	48	750	14	812
			5,9%	92,4%	1,7%	100,0%
		Oui	53	263	12	328
			16,2%	80,2%	3,7%	100,0%
	Total		101	1013	26	1140
			8,9%	88,9%	2,3%	100,0%

Il peut aussi être intéressant de croiser ces résultats avec le genre, d'autant que les analyses indiquent que le fait de loger sur campus ou d'être membre d'une organisation étudiante n'est pas lié au genre des participant·e·s ($p > .10$). Ces analyses ne prennent en compte que les hommes et les femmes, la catégorie de genre « autre » étant trop peu représentée pour donner des résultats valides. Les résultats présentés dans le tableau E.6 indiquent que le fait de loger sur un campus augmente le risque de viol sur les sites de l'université uniquement pour les femmes (3,9% vs. 11% ; $\chi^2(2) = 34{,}02$; $p < .001$), mais pas pour les hommes (1,6% vs. 2,8% ; $\chi^2(2) = 1{,}07$; $p > .10$).

Tableau E.6 : Prévalence de viol selon le genre et le logement sur campus (kot).

			Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
			Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
Homme	Kot	Non	6	356	5	367
			1,6%	97,0%	1,4%	100,0%
		Oui	9	311	4	324
			2,8%	96,0%	1,2%	100,0%
	Total		15	667	9	691
			2,2%	96,5%	1,3%	100,0%
Femme	Kot	Non	29	706	8	743
			3,9%	95,0%	1,1%	100,0%
		Oui	87	680	21	788
			11,0%	86,3%	2,7%	100,0%
	Total		116	1386	29	1531
			7,6%	90,5%	1,9%	100,0%
	Total général		131	2053	38	2222
			5,9%	92,4%	1,7%	100,0%

Les résultats présentés dans le tableau E.7 indiquent quant à eux qu'être membre d'un cercle, d'une régionale ou d'un kot à projet accroit le risque de viol pour les hommes (5,6% vs. 1,5% ; $\chi^2(2) = 7{,}41$; $p < .05$) et encore plus nettement pour les femmes (20,1% vs. 4,7% ; $\chi^2(2) = 91{,}53$; $p < .001$).

Tableau E.7 : Prévalence du viol selon le genre et l'appartenance à un cercle, une régionale ou un kot à projet.

			Victime, sur le site de l'université, d'un acte de pénétration sexuelle sans consentement			
			Oui	Non	Préfère ne pas répondre	Total
Homme	Organisation étudiante	Non	9	568	7	584
			1,5%	97,3%	1,2%	100,0%
		Oui	6	99	2	107
			5,6%	92,5%	1,9%	100,0%
	Total		15	667	9	691
			2,2%	96,5%	1,3%	100,0%
Femme	Organisation étudiante	Non	58	1167	17	1242
			4,7%	94,0%	1,4%	100,0%
		Oui	58	219	12	289
			20,1%	75,8%	4,2%	100,0%
	Total		116	1386	29	1531
			7,6%	90,5%	1,9%	100,0%
	Total général		131	2053	38	2222
			5,9%	92,4%	1,7%	100,0%

De façon complémentaire, les participant·e·s déclarant avoir subi un viol sur un des sites de l'université ($M = 2{,}34$) et ceux préférant ne pas répondre à la question ($M = 2{,}41$), rapportent participer plus souvent par semaine à des évènements extra-académiques sur les campus de leur université (soirées, sorties en cercle, …) que les autres ($M = 1{,}29$; $F(2287, 2) = 7.01$; $p < .001$). En revanche, il n'y a pas de différence significative concernant la participation aux cours en présentiel.

F. Bien-être

Niveau de bien-être selon les caractéristiques des étudiant·e·s

Concernant le genre, les femmes et les personnes se décrivant autrement que comme femme ou homme rapportent un niveau de dépression et de somatisation légèrement supérieur aux hommes. Les personnes se décrivant autrement que comme femme ou homme rapportent aussi un niveau de satisfaction de vie inférieur à celui des femmes et des hommes.

Concernant l'année d'étude, on observe que les étudiant·e·s de master tendent à rapporter une satisfaction de vie un peu plus élevée que les étudiant·e·s de bachelier.

Concernant l'orientation sexuelle, les indicateurs de bien-être (somatisation, dépression, satisfaction de vie) sont un peu moins positifs pour les personnes non-hétérosexuelles (etas carrés entre .005 et .05) que pour les personnes hétérosexuelles. Des analyses complémentaires suggèrent que c'est surtout le cas pour les personnes qui se définissent comme bi- ou pansexuelles.

Il n'y a pas de différence observable de bien-être selon la nationalité.

Les personnes avec un handicap reconnu rapportent une satisfaction de vie légèrement plus faible que les autres (eta carré = .005).

Les personnes considérées comme en obésité rapportent des niveaux moins positifs sur les trois indicateurs de bien-être que les personnes considérées comme en surpoids ou avec un IMC normal (eta carré de .006 à .018).

Les autres associations sont négligeables et non significatives.

Relations entre formes de harcèlement et bien-être

Tableau F.1 : Régressions avec les indicateurs de bien-être comme variables de sortie et les formes de harcèlement comme variables explicatives.

	Somatisation	Dépression	Satisfaction
Cyberharcèlement	.01	.02	.03
Harcèlement direct	.04	.01	**-.09***
Ostracisme	**.18***	**.30***	**-.28***
Harcèlement sexuel	**.28***	**.25***	-.02
R^2	*.16*	*.21*	*.10*

* p<.001

Pour identifier la force du lien entre différentes formes de harcèlement et le bien-être, nous avons procédé à des régressions multiples. Les résultats présentés dans le tableau F.1 indiquent que la somatisation a surtout un lien direct avec le harcèlement sexuel et l'ostracisme. La dépression est surtout associée avec l'ostracisme et le harcèlement sexuel, tandis que la satisfaction de vie est négativement liée à l'ostracisme et au harcèlement direct.[6] Une fois ces associations prises en compte, les autres formes de harcèlement n'ont plus de lien direct avec les indicateurs de bien-être. Les analyses complémentaires menées par Aktan (2023) montrent que ces relations sont largement similaires chez les femmes et chez les hommes.

Les analyses présentées dans le tableau F.2 incluent non seulement les formes de harcèlement, mais également le soutien perçu entre pairs et les perceptions de déshumanisation institutionnelle comme variables explicatives du bien-être. La lecture de ce tableau indique que le soutien social des pairs est négativement associé à la somatisation et à la dépression et positivement associé à la satisfaction de vie (Michot & Stoichkova, 2023). La déshumanisation institutionnelle présente des associations inverses avec les indicateurs de bien-être (Warnon, 2023). Une fois ces variables incluses, on remarque que – contrairement au tableau précédent – l'ostracisme n'est plus lié à la somatisation ni à la satisfaction de vie et nettement moins à la dépression, ce qui suggère que les effets de l'ostracisme sont médiatisés par le soutien perçu. Par contraste, l'association entre harcèlement sexuel et somatisation et dépression reste quasiment identique entre les deux tableaux, ce qui suggère que les effets du harcèlement sexuel ne sont pas médiatisés par le soutien perçu.

Tableau F.2 : Régressions avec les indicateurs de bien-être comme variables de sortie et les formes de harcèlement et de soutien comme variables explicatives.

	Somatisation	**Dépression**	**Satisfaction**
Cyberharcèlement	.01	.01	.04
Harcèlement direct	.01	-.02	-.06
Ostracisme	.06	**.12***	-.06
Harcèlement sexuel	**.24***	**.21***	.02
Soutien social des pairs	**-.19***	**-.30***	**.37***
Déshumanisation institutionnelle	**.15***	**.16***	**-.12***
R^2	*.21*	*.30*	*.22*

* p<.001

[6] L'ajout du viol à ce tableau ne montre aucun effet direct sur les indicateurs de bien-être, ce qui suggère que ses effets sont totalement médiatisés par son association avec d'autres formes de harcèlement.

Des analyses complémentaires indiquent que les relations négatives entre victimisation et bien-être ne sont pas plus prononcées si l'auteur·e déclaré·e est un·e membre du corps enseignant plutôt qu'un·e autre étudiant·e.

Le tableau F.3 présente quant à lui les liens entre d'une part les formes de harcèlement, le soutien social des pairs ainsi que la déshumanisation institutionnelle, et d'autre part différents indicateurs, tel que le sentiment de sécurité, les conduites contraintes, l'attitude vis-à-vis d'actions collectives, l'engagement dans ses études et l'intention d'abandon des études.

Les résultats indiquent qu'être plus souvent victime de harcèlement sexuel, se sentir moins soutenu·e par ses pairs et percevoir davantage de déshumanisation institutionnelle est lié à un sentiment d'insécurité plus élevé. Les personnes plus souvent victime de harcèlement sexuel et celles qui perçoivent davantage de déshumanisation institutionnelle, rapportent aussi des comportements contraints plus fréquents. Être plus souvent victime de harcèlement sexuel est aussi lié à une attitude plus positive envers le fait de s'engager dans des actions collectives en faveur de l'égalité des droits sur les campus. Les participant·e·s qui se sentent davantage soutenu·e·s par leurs pairs, qui perçoivent moins de déshumanisation institutionnelle et qui sont plus souvent confronté·e·s à de l'ostracisme rapportent un niveau plus élevé d'engagement dans leurs études. Enfin, les personnes qui se sentent moins soutenues par leurs pairs et qui perçoivent plus de déshumanisation institutionnelle déclarent davantage avoir l'intention d'abandonner leurs études.

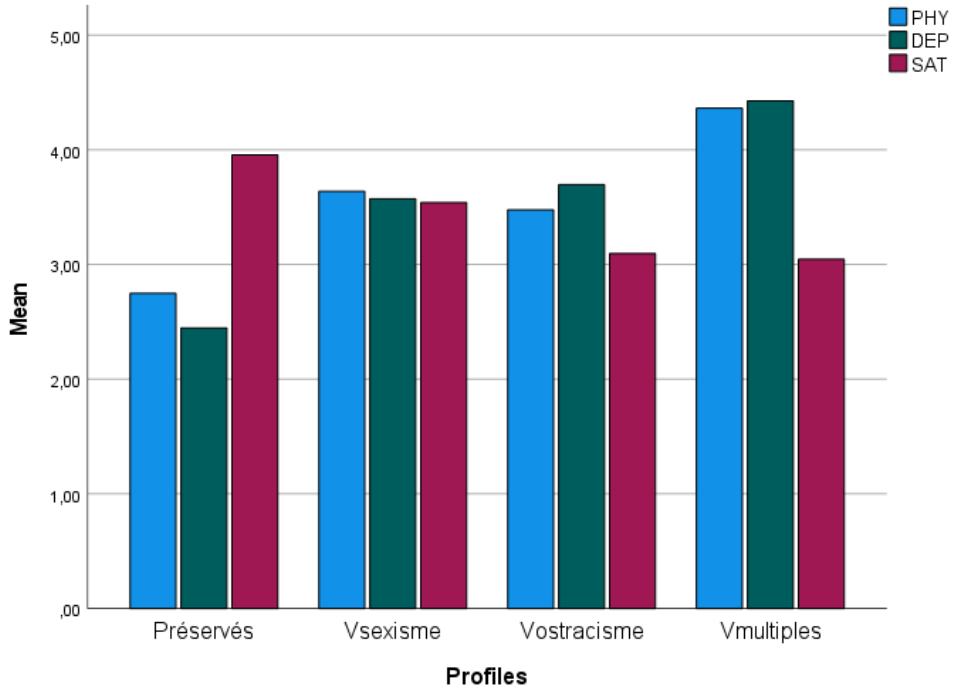
Tableau F.3 : Régressions avec les formes de harcèlement et de soutien comme variables explicatives.

	Sécurité	**Conduites contraintes**	**Actions collectives**	**Engagement études**	**Intention d'abandon**
Cyberharcèlement	-.03	.01	.02	.00	.02
Harcèlement direct	-.01	-.05	-.02	.03	.00
Ostracisme	.07	.05	.02	**.13***	.01
Harcèlement sexuel	**-.35***	**.47***	**.34***	-.06	.03
Soutien social des pairs	**.27***	-.04	.03	**.23***	**-.22***
Déshumanisation institutionnelle	**-.17***	**.10***	-.01	**-.20***	**.21***
R^2	*.32*	*.27*	*.11*	*.10*	*.14*

* p<.001

De façon complémentaire, on peut examiner les variations de bien-être selon les profils de victimisation identifiés plus haut. Le graphique F.1 montre que les participant·e·s du profil « étudiant·e·s préservé·e·s » rapportent le niveau le plus faible de somatisation (PHY) et de dépression (DEP) et un niveau plus élevé de satisfaction de vie (SAT), tandis que les participant·e·s du profil « victimes multiples » rapportent le plus haut niveau de somatisation et de dépression et un niveau plus bas de satisfaction de vie. Les participant·e·s des profils « victimes de harcèlement sexuel » et « victimes d'ostracisme » rapportent un niveau intermédiaire de somatisation et de dépression. Cependant, les « victimes de harcèlement sexuel » rapportent un niveau de satisfaction de vie comparable aux « étudiant·e·s préservé·e·s », alors que les « victimes d'ostracisme » rapportent un niveau de satisfaction de vie comparable aux « victimes multiples ».

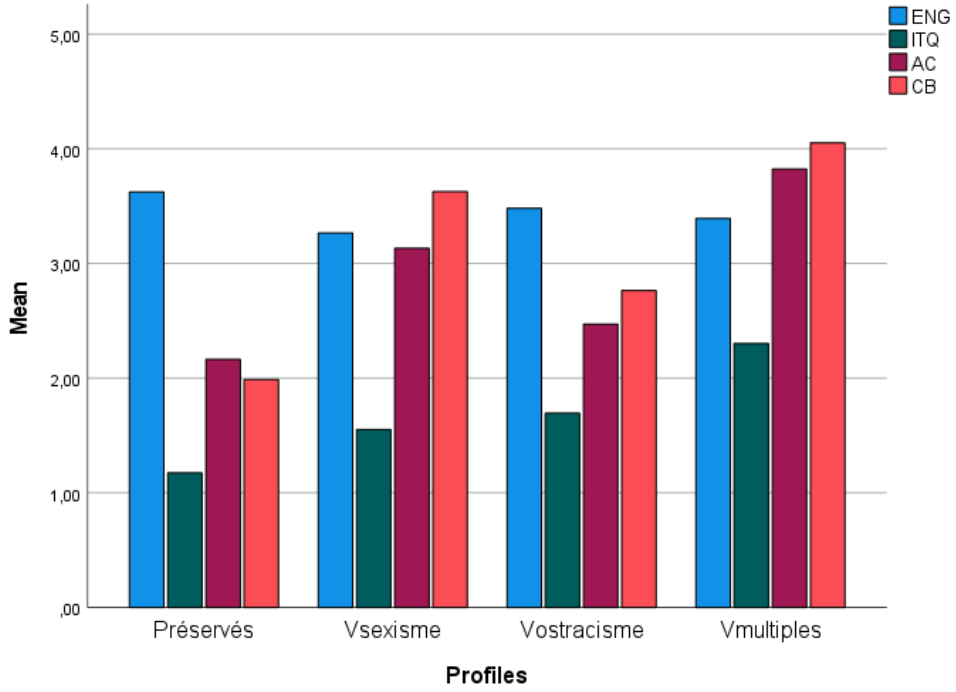
Graphique F.1 : Bien-être par profils de victimisation.



Les résultats présentés dans le graphique F.2 indiquent en outre que le niveau d'engagement dans les études (ENG) ne varie pas significativement selon les profils. Les participant·e·s du profil « victimes multiples » rapportent en revanche le plus d'intention d'abandon (ITQ), et ceux/celles du profil « victimes d'ostracisme » un niveau supérieur à ceux/celles du profil « étudiant·e·s préservé·e·s ». Concernant la participation à des actions collectives (AC), les participant·e·s du profil « victimes multiples » ainsi que ceux/celles du profil « victimes de sexisme » rapportent des intentions plus élevées. Ce sont aussi les participant·e·s des profils « victimes multiples » et « victimes de sexisme » qui rapportent le plus haut niveau de comportements contraints (CB), suivi par les « victimes d'ostracisme » qui rapportent elles-mêmes un niveau supérieur aux « étudiant·e·s préservé·e·s ».

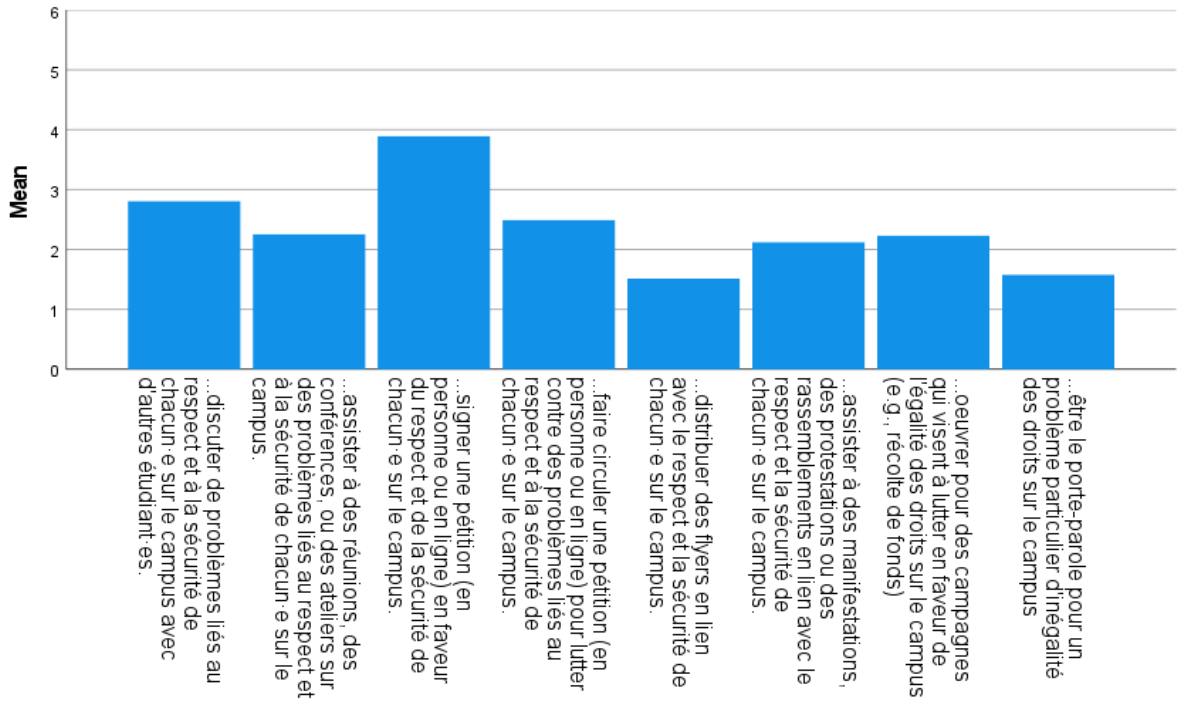
Les valeurs moyennes d'intentions d'action collectives visant à lutter contre les comportements inadaptés sur le campus sont détaillées dans le graphique F.3. Ces résultats montrent que bon nombre de participant·e·s se déclarent prêt·e·s à s'impliquer dans certaines de ces actions collectives au moins de temps en temps.

Graphique F.2 : Ajustement socio-académique par profil de victimisation.



Graphique F.3 : Intention d'actions collectives visant à lutter contre les comportements inadaptés sur le campus.

À quelle fréquence aimeriez-vous vous engager dans ce type de comportements si vous en aviez l'occasion ?



Discussion

Cette enquête visait à dépasser certaines limites des études disponibles concernant l'exposition des étudiant·e·s universitaires à différentes formes de harcèlement et ses liens avec le bien-être. Elle offre une photographie, prise à un moment précis du temps, de ce que les étudiant·e·s de l'UCLouvain déclarent vivre et ressentir en lien avec les thématiques abordées dans l'enquête, dans les limites des questions formulées et des options de réponse proposées. Les réponses des participant·e·s permettent une meilleure prise en compte de la diversité des points de vue des étudiant·e·s eux/elles-mêmes, mais il serait judicieux de trianguler les renseignements recueillis avec d'autres sources d'information. La participation était volontaire et se faisait en ligne. Ce type d'échantillonnage ne permet pas de garantir la représentativité de l'échantillon, même si les résultats montrent que l'échantillon est diversifié et assez proche de certaines caractéristiques de l'ensemble des étudiant·e·s de l'université participante. Le plan de recherche transversal suivi (toutes les informations récoltées au même moment) ne permet pas non plus d'évaluer la direction des effets (la victimisation prédit-elle le bien-être, ou inversement, ou réciproquement ?) et encore moins de tester une éventuelle relation de causalité (Rudret et al., 2021).

Synthèse des résultats

Les participant·e·s rapportent un sentiment de sécurité relativement élevé, mais une faible connaissance des possibilités de signalement et une perception mitigée des réactions de l'université face aux comportements interpersonnels inappropriés.

Les résultats de l'enquête indiquent que la majorité des participant·e·s ont été confronté·e·s à un acte de sexisme ou d'ostracisme pendant leurs études, un tiers à un acte d'agression et très peu à un acte de cyberviolence. Les fréquences moyennes montrent que, pour la plupart des participant·e·s, ces actes n'ont pas été répétés. Les résultats de la présente enquête permettent de préciser les actes incriminés parmi les étudiant·e·s.

Concernant le **cyberharcèlement**, même les insultes ou les moqueries sur internet – actes subis les plus fréquents – sont peu souvent rapportées.

Concernant le **harcèlement direct**, les agressions les plus fréquentes sont les moqueries, les injures et les rumeurs. Les auteur·e·s désigné·e·s sont surtout d'autres étudiant·e·s puis des inconnu·e·s, même si des membres du corps enseignant sont parfois cité·e·s. Ces agressions ont le plus souvent lieu dans un espace public en lien ou non avec les activités étudiantes, puis avant, pendant ou après un cours.

Concernant le **harcèlement sexuel**, les actes les plus fréquents sont des remarques sexistes, des blagues à caractère sexuel, des remarques offensantes à caractère sexuel, et des regards jugés dérangeants. Les auteur·e·s désigné·e·s sont surtout d'autres étudiant·e·s puis des inconnu·e·s, même si des membres du corps enseignant sont parfois cité·e·s. Les actes sexistes ont le plus souvent lieu dans un espace public en lien avec les activités étudiantes, puis dans un espace public sans lien avec les activités étudiantes et enfin avant, pendant ou après un cours.

Concernant l'**ostracisme**, les évènements les plus fréquents sont être ignoré·e par des personnes, ne pas être invité·e ou consulté·e quand des personnes vont chercher un café/à manger, et des salutations qui restent sans réponse. Les auteur·e·s d'ostracisme désigné·e·s

sont massivement d'autres étudiant·e·s . Les actes d'ostracisme ont principalement lieu avant, pendant ou après un cours, puis dans un espace public.

Les analyses en **profils** combinant les différentes formes de harcèlement indiquent qu'environ 14% des participant·e·s peuvent être considéré·e·s comme « victimes de harcèlement sexuel », environ 13% comme « victimes d'ostracisme » et environ 1% comme « victimes multiples ». Près de 72% des participant·e·s peuvent être considérés comme largement « préservé·e·s » de toute forme de harcèlement. Les fréquences de cyberharcèlement et de harcèlement direct sont largement inférieures à ce que l'on observe dans l'enseignement obligatoire sur des mesures similaires (Galand & Tolmatcheff, 2016). Ces résultats pris dans leur ensemble montrent qu'évaluer l'ampleur du harcèlement sur la base du fait d'avoir été victime « au moins une fois » de n'importe quel type de fait peut donner une image déformée du phénomène et qu'il est pertinent de prendre en considération la fréquence des victimisations.

Des comparaisons de **moyennes** selon les caractéristiques déclarées des participant·e·s montrent des différences significatives mais de (très) faibles ampleurs selon le genre, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap et l'IMC (indice de masse corporelle) (l'enquête UniSAFE aboutit à des résultats similaires, Humbert et al., 2022). La fréquence moyenne d'exposition aux différentes formes de harcèlement semble donc faiblement liée à ces caractéristiques des étudiant·e·s, seuls les liens entre genre ou orientation sexuelle et harcèlement sexuel, et entre obésité et ostracisme, apparaissent un plus prononcés.

En revanche, les analyses centrées sur les personnes indiquent que la proportion de femmes et de personnes non-hétérosexuelles (surtout bi- ou pansexuelles) est nettement plus importante parmi le profil « victimes de harcèlement sexuel ». La proportion de participant·e·s n'ayant pas la nationalité belge et de ceux/celles porteur·euse·s d'un handicap est plus élevée dans le profil « victimes d'ostracisme » et moins élevé dans le profil « victimes de harcèlement sexuel ». La proportion de participant·e·s en surpoids et surtout en obésité est plus importante dans le profil « victimes d'ostracisme ». La proportion d'étudiant·e·s se décrivant autrement que comme homme ou femme est plus élevée dans les trois profils de victimes. Les analyses des effets d'interaction indiquent une quasi-absence d'effets multiplicatifs des caractéristiques telles que le genre, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap ou l'IMC. Les effets de ces caractéristiques sur l'exposition aux différentes formes de harcèlement s'avèrent largement indépendants (ex. : effet additif du genre et de l'orientation sexuelle, les personnes de genre féminin et d'orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle rapportent un niveau plus élevé de harcèlement sexuel que les femmes hétérosexuelles et que les hommes non-hétérosexuels) ou présentent des effets de seuil (ex. : parmi les personnes non-belges, le niveau d'ostracisme rapporté est plus élevé mais identique selon l'orientation sexuelle).

Le contraste entre les comparaisons de moyennes (tailles d'effet faibles) et les analyses par profils (variations conséquentes de %) suggère que ce ne sont pas l'ensemble des personnes partageant une caractéristique étudiée qui sont plus ou moins souvent exposées au harcèlement (la plupart sont préservées), mais plutôt que certaines personnes parmi celles partageant une caractéristique sont particulièrement exposées. Mais être conscient d'appartenir à un groupe à risque peut avoir des répercussions même pour les personnes qui ne sont directement exposées au harcèlement, comme par exemple sur la vigilance et la restriction de ses déplacements (comportements contrains), qui sont massivement plus rapportées par les femmes que les hommes.

2,1% des hommes, 7,6% des femmes et 14% des personnes se décrivant autrement que comme femme ou homme, rapportent avoir été victimes de **viol sur un site de l'université**. C'est le cas pour 5% des personnes hétérosexuelles et 10,7% des personnes déclarant une

autre orientation sexuelle que l'hétérosexualité. Il n'y pas d'association significative avec la nationalité, le handicap ou l'IMC. Le fait de loger sur le campus augmente le risque de viol pour les femmes, mais pas pour les hommes. Les victimes de viol sont proportionnellement plus nombreuses parmi les étudiant·e·s qui sont membres d'un cercle, d'une régionale ou d'un kot à projet. 20,1% des femmes membres d'un cercle, d'une régionale ou d'un kot à projet rapportent avoir été victime d'un viol. Les victimes déclarent participer plus souvent à des évènements extra-académiques sur les campus de leur université (soirées, sorties en cercle, …) (pour une réflexion sur de potentielles variables explicatives, voir e.a. Norris et al., 2021).

Les chiffres sont hélas encore plus élevés hors contexte universitaire, avec 19,6% des femmes et 5,9% des hommes entre 16 et 24 ans déclarant avoir été victimes de viol dans un échantillon de la population générale belge (Schapansky et al., 2021). Parmi 450 jeunes âgés de 15 à 24 ans ayant participé à un sondage pour Amnesty Internationale et SOS Viol, ce chiffre monte à 24% (Dedicated, 2019).

Concernant les relations entre les formes de harcèlement et les indicateurs de **bien-être**, l'ostracisme et le harcèlement sexuel sont directement associés aux niveaux de somatisation et de dépression. La satisfaction de vie est davantage associée à l'ostracisme et au harcèlement direct. L'exposition au harcèlement sexuel est aussi liée à un sentiment de sécurité plus faible, à davantage de conduites contraintes, mais également à une attitude plus favorable vis-à-vis d'actions collectives. La perception de soutien social des pairs est quant à elle associée à un bien-être plus élevé sur tous les indicateurs, tandis que la perception de déshumanisation institutionnelle est associée à un bien-être plus faible. Ces analyses soulignent l'importance de prendre en compte la fréquence des victimisations et pas seulement le fait de déclarer avoir été victime au moins une fois.

Globalement, ces résultats dessinent une **double dynamique** de harcèlement parmi les étudiant·e·s universitaires. L'une axée sur du harcèlement sexuel (allant parfois jusqu'au viol) et qui touche particulièrement les femmes et les personnes LGBTQIA+. Elle est en partie liée à la participation à des activités étudiantes en dehors des cours et est majoritairement le fait d'autres étudiant·e·s et d'inconnu·e·s. L'expérience du harcèlement sexuel semble avoir des répercussions sur différentes facettes de la vie des personnes concernées.

L'autre dynamique est axée sur l'ostracisme et le rejet. Elle touche particulièrement les étudiant·e·s en obésité et les étudiant·e·s porteur·euse·s d'un handicap, ainsi que les étudiant·e·s non-belges. Elle est prioritairement le fait d'autres étudiant·e·s et prend souvent place avant, pendant ou après les cours. La vigilance est de mise pour ne pas banaliser cette forme sociale de harcèlement, dont les actes pris isolément peuvent sembler anodins, mais dont l'expérience est clairement associée de façon substantielle et négative à plusieurs indicateurs de bien-être.

Les personnes se décrivant autrement que comme femme ou homme (2,5% de l'échantillon) ont la particularité d'être davantage exposées à toutes les formes de harcèlement et rapportent le niveau de bien-être le plus faible.

<u>Implications et perspectives</u>

Une politique de promotion du bien-être à l'université devrait prendre en compte l'ensemble des formes de harcèlement, d'autant que les groupes touchés par différentes formes ne sont pas exactement les mêmes. L'essentiel des faits de harcèlement se passent entre étudiant·e·s, c'est donc à ce niveau que les efforts de prévention devraient porter prioritairement.

Les représentations et attitudes liées aux (relations entre) genres et aux orientations sexuelles paraissent des cibles centrales pour prévenir le harcèlement sexuel. Les organisations étudiantes comme les cercles ou les régionales, ainsi que les soirées étudiantes, semblent des lieux où un travail important de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel doit être mené. L'implication d'inconnu·e·s dans du harcèlement sexuel amène à s'interroger sur la manière de mieux sécuriser les lieux publics sur les campus. La présence sur les campus de « *safe spaces* » gérés par des professionnels, à destination des personnes transgenres, en questionnement sur leur identité de genre ou LGBTQIA+, pourraient aussi être utiles vu l'exposition accrue de certaines de ces personnes au harcèlement. Des efforts devraient être poursuivis et d'autres stratégies mises en place si l'on veut que les étudiant·e·s connaissent davantage les possibilités de signalement à leur disposition. La question se pose également de savoir comment donner davantage confiance aux étudiant·e·s au sujet des réactions de l'université face aux comportements interpersonnels inappropriés. Ceci est d'autant plus crucial que certains membres du corps enseignant sont mis en cause comme auteur·e·s de harcèlement. De tels comportements doivent être sanctionnés, en évitant de jeter la suspicion sur l'ensemble du corps enseignant mais en refusant toute complaisance de la part de la hiérarchie.

Il serait intéressant de compléter cette enquête quantitative par une enquête qualitative sur les freins au signalement, les obstacles à la confiance dans les réactions de l'université, les contextes où se déroulent les actes de harcèlement, et la situation spécifique des personnes qui se décrivent autrement que comme femme ou homme et des personnes bi- ou pansexuelles, qui ressortent comme particulièrement à risque pour toutes les formes de harcèlement.

Les représentations et attitudes liées à l'obésité, au handicap et à l'origine ethnique paraissent des cibles centrales pour prévenir l'ostracisme. Favoriser davantage un climat de respect et de coopération entre étudiant·e·s dans les lieux dédiés aux activités académiques semble aussi une piste pertinente. Œuvrer à des conditions de travail qui soutiennent l'exemplarité des membres du corps enseignant à cet égard pourrait être un complément utile.

Au-delà de la prévention du harcèlement au sens strict, promouvoir le soutien social entre étudiant·e·s et éviter que les étudiant·e·s ne se sentent déshumanisé·e·s par l'université apparaissent comme des pistes complémentaires et prometteuses pour favoriser le bien-être des étudiant·e·s et leur engagement dans leurs études.

Impliquer les étudiant·e·s dans les actions mises en place et soutenir spécifiquement les associations étudiantes qui ont pour objet la prévention et la lutte contre le harcèlement ainsi que la promotion de la santé parmi les étudiant·e·s semblent essentiels, d'autant que nombre d'étudiant·e·s se disent prêt·e·s à s'impliquer au moins ponctuellement.

Une évaluation des actions mises en place, tant concernant leur mise en œuvre que concernant leurs effets, serait précieuse afin de garantir une certaine efficacité et d'aider à des améliorations. Mener des enquêtes similaires à celle réalisée ici pourrait peut-être être une composante de ces évaluations.

Réaliser des enquêtes similaires dans d'autres universités pourrait être utile pour examiner l'existence d'éventuelles spécificités contextuelles ou organisationnelles (mais les résultats de l'enquête UniSAFE indiquent globalement peu de variation entre universités, Humbert et al., 2022). Les auteur·e·s tiennent le matériel d'enquête à disposition des collègues qui seraient intéressé·e·s par une telle collaboration.

La plupart de ces pistes sont reprises sous une forme ou l'autre dans les 140 recommandations du Rapport du comité d'expert·e·s « harcèlement et violence de genre » de l'UCLouvain

(Casini et al., 2023), mais les résultats de cette enquête peuvent sans doute aider à établir des priorités parmi des recommandations.

Références

Aktan, M. (2023). *Le genre modère-t-il les relations entre l'ostracisme, la santé et les attitudes des étudiant·e·s envers leurs études ?* Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain.

Berdahl, J. L., & Moore, C. (2006). Workplace harassment: Double jeopardy for minority women. *Journal of Applied Psychology, 91*(2), 426–436.

Blais, M. R., Vallerand, R. J., Pelletier, L. G., & Brière, N. M. (1989). L'échelle de satisfaction de vie : Validation canadienne-française du" Satisfaction with Life Scale". *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, *21*(2), 210–223.

Blaya, C. (2018). Le cyberharcèlement chez les jeunes. *Enfance*, (3), 421-439.

Bohannon, R. W., Maljanian, R., & Goethe, J. (2003). Screening for depression in clinical practice: reliability and validity of a five-item subset of the CES-Depression. *Perceptual and Motor skills*, *97*(3), 855-861.

Bondestam, F., & Lundqvist, M. (2020). Sexual harassment in higher education–a systematic review. *European Journal of Higher Education*, *10*(4), 397-419.

Bucchianeri, M. M., Gower, A. L., McMorris, B. J., & Eisenberg, M. E. (2016). Youth experiences with multiple types of prejudice-based harassment. *Journal of Adolescence, 51*, 68-75.

Caesens, G., Stinglhamber, F., Demoulin, S., & De Wilde, M. (2017). Perceived organizational support and employees' well-being: The mediating role of organizational dehumanization, *European Journal of Work and Organizational Psychology*, *(26)*4, 527-540.

Calogero, R. M. (2013). Objects don't object: Evidence that self-objectification disrupts women's social activism. *Psychological Science, 24*(3), 312-318.

Casini, A., Delnooz, F., Laffineur, J., Lamine, A., Marquet, J., Masureel, A.-S., Meurisse, G., Pigeon, E., Roberti-Lintermans, M., Romainville, C., Tulkens, F., Vanderstraeten, P. & Vielle, P. (2023). *Rapport final du comité d'expert·e·s « harcèlement et violence de genre »*. Université Catholique de Louvain.

Cénat, J. M., Blais, M., Hébert, M., Lavoie, F., & Guerrier, M. (2015). Correlates of bullying in Quebec high school students: The vulnerability of sexual-minority youth. *Journal of Affective Disorders, 183*, 315-321.

Crenshaw, K. (1989). Demarginalizing the intersection of race and sex: A black feminist critique of antidiscrimination doctrine, feminist theory and antiracist politics. *The University of Chicago Legal Forum, 1989*(1),139-167.

Coleyshaw, L. (2010). The power of paradigms: A discussion of the absence of bullying research in the context of the university student experience. *Research in Post-Compulsory Education*, *15*(4), 377-386.

Cortina, L. M., & Areguin, M. A. (2021). Putting people down and pushing them out: Sexual harassment in the workplace. *Annual Review of Organizational Psychology and Organizational Behavior, 8*, 285-309.

De Clercq M., Galand B., Dupont S. & Frenay, M. (2013). Factors Predicting Achievement among 1st Year University Students: An Integrative and Contextualised Approach. *European Journal of Psychology of Education, 28*, 641-662.

Dedicated (2019). *Etude des opinions et des comportements de la population belge en matière de violences sexuelles*. Sondage réalisé pour Amnesty International et SOS Viol https://www.amnesty.be/IMG/pdf/2020-resultats-sondage-dedicated-violences-sexuelles-bd.pdf

Diener, E. D., Emmons, R., Larsen, R., & Griffin, S. (1985). The satisfaction with life scale. *Journal of Personality Assessment, 49*(1), 71-75.

Diener, E. D., Heintzelman, S. J., Kushlev, K., Tay, L., Wirtz, D., Lutes, L. D., & Oishi, S. (2017). Findings all psychologists should know from the new science on subjective well-being. *Canadian Psychology / Psychologie canadienne, 58*(2), 87–104.

Dooley, J. J., Pyżalski, J., & Cross, D. (2009). Cyberbullying versus face-to-face bullying: A theoretical and conceptual review. *Zeitschrift für Psychologie/Journal of Psychology, 217*(4), 182-188.

Fedina, L., Holmes, J. L., & Backes, B. L. (2018). Campus sexual assault: A systematic review of prevalence research from 2000 to 2015. *Trauma, Violence, & Abuse*, *19*(1), 76-93.

Ferris, D. L., Brown, D. J., Berry, J. W., & Lian, H. (2008). The development and validation of the Workplace Ostracism Scale. *Journal of Applied Psychology*, *93*(6), 1348-1366.

Fitzgerald, L., Gelfand, M. J., & Drasgow, F. (1995). Measuring Sexual Harassment: Theoretical and Psychometric Advances. *Basic and Applied Social Psychology*, *17*(4), 425-445.

Fitzgerald L. F., Drasgow F., Hulin C.L., Gelfand M.J., Magley V.J. (1995). Antecedents and consequences of sexual harassment in organizations: A test of an integrated model. *Journal of Applied Psychology, 82*(4), 578-589.

Freitas, D. F., Coimbra, S., Marturano, E. M., Marques, S. C., Oliveira, J. E., & Fontaine, A. M. (2017). Resilience in the face of peer victimisation and discrimination: The who, when and why in five patterns of adjustment. *Journal of Adolescence*, *59*, 19-34.

Galand, B. (2021). *Le harcèlement à l'école*. Retz.

Galand, B., Dernoncourt, O. & Mirzabekiantz, G. (2009). Caractéristiques relationnelles et émotionnelles des auteur·e·s et des victimes de violences à l'école. *Revue suisse des sciences de l'éducation, 31*, 33-56.

Galand, B., Philippot, P., Petit, S., Born, M. & Buidin, G. (2004). Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : Elèves et équipes éducatives. *Revue des sciences de l'éducation, 30*, 465-486.

Galand, B., & Tolmatcheff, C. (2016). Filles et garçons face au harcèlement à l'école : deux réalités différentes. *International Journal on School Climate and Violence Prevention*, *1*, 34-64.

Garnett, B. R., Masyn, K. E., Austin, S. B., Miller, M., Williams, D. R., & Viswanath, K. (2014). The intersectionality of discrimination attributes and bullying among youth: An applied latent class analysis. *Journal of Youth and Adolescence*, *43*, 1225-1239.

Gilman, R., Carter-Sowell, A., DeWall, C. N., Adams, R. E., & Carboni, I. (2013). Validation of the Ostracism Experience Scale for Adolescents. *Psychological Assessment, 25*(2), 319-330.

Hainaut, F. (2023). *Cyberharcelée : 10 étapes pour comprendre et lutter*. De Boeck Supérieur.

Hamby, S., & Grych, J. (2012). *The web of violence: Exploring connections among different forms of interpersonal violence and abuse*. Springer Science & Business Media.

Howard, M. C., Cogswell, J. E., & Smith, M. B. (2020). The antecedents and outcomes of workplace ostracism: A meta-analysis. *Journal of Applied Psychology*, *105*(6), 577-596.

Humbert, A.-L., Ovesen, N., Simonsson, A., Strid, S., Hearn, J., Huck, A., Andreska, Z., Linková, M., Pilinkaitė Sotirovič, V., Blažytė, G., & Pereira, B. (2022). *Report on the multi-level analysis and integrated dataset*. UniSAFE, doi 10.5281/zenodo.7540228

Hymel, S., & Swearer, S. M. (2015). Four decades of research on school bullying: An introduction. *American Psychologist, 70*(4), 293–299.

Lagios, C., Stinglhamber, F., Restubog, S.L., Lagios, N., Brison, N., & Caesens, G. (in press). When Organizational Dehumanization Hits Home: Short Scale Validation and Test of a Spillover-Crossover Model. *Journal of Occupational and Organizational Psychology*.

Lipinsky, A., Schredl, C., Baumann, H., Humbert, A., Tanwar, J. (2022). Gender-based violence and its consequences in European Academia, Summary results from the UniSAFE survey. Report, November 2022. UniSAFE project no.101006261.

Lucia, S., Stadelmann, S., Amiguet, M., Ribeaud, D., & Bize, R. (2017). Enquêtes populationnelles sur la victimisation et la délinquance chez les jeunes dans les cantons de Vaud et Zurich. Les jeunes non exclusivement hétérosexuel-le-s : populations davantage exposées ? Lausanne, Institut universitaire de médecine sociale et préventive (Raisons de santé 279).

Lund, E. M., & Ross, S. W. (2017). Bullying perpetration, victimization, and demographic differences in college students: A review of the literature. *Trauma, Violence, & Abuse, 18*(3), 348-360.

Modecki, K. L., Minchin, J., Harbaugh, A. G., Guerra, N. G., & Runions, K. C. (2014). Bullying prevalence across contexts: A meta-analysis measuring cyber and traditional bullying. *Journal of Adolescent Health, 55*(5), 602-611.

Michot, L. & Stoichkova, N.-L. (2023). *Harcèlement sexuel dans les études supérieures : les effets du soutien social sur le bien-être.* Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain.

Norris, A. L., Carey, K. B., Shepardson, R. L., & Carey, M. P. (2021). Sexual revictimization in college women: Mediational analyses testing hypothesized mechanisms for sexual coercion and sexual assault. *Journal of interpersonal violence*, *36*(13-14), 6440-6465.

Olweus, D. (1993). *Bullying at school*: *What we know and what we can do*. Oxford: Blackwell.

Olweus, D., Limber, S. P., & Breivik, K. (2019). Addressing specific forms of bullying: A large-scale evaluation of the Olweus bullying prevention program. International *Journal of Bullying Prevention, 1*, 70-84.

Pörhölä, M., Cvancara, K., Kaal, E., Kunttu, K., Tampere, K., & Torres, M. B. (2020). Bullying in university between peers and by personnel: Cultural variation in prevalence, forms, and gender differences in four countries. *Social Psychology of Education, 23*(1), 143-169.

Rudert, S. C., Janke, S., & Greifeneder, R. (2021). Ostracism breeds depression: Longitudinal associations between ostracism and depression over a three-year-period. *Journal of Affective Disorders Reports*, *4*, 100118.

Russell, S. T., Sinclair, K. O., Poteat, V. P., & Koenig, B. W. (2012). Adolescent health and harassment based on discriminatory bias. *American Journal of Public Health, 102*(3), 493-495.

Schapansky, E., Depraetere, J., Keygnaert, I., & Vandeviver, C. (2021). Prevalence and associated factors of sexual victimization: Findings from a national representative sample of Belgian adults aged 16–69. *International journal of environmental research and public health*, *18*(14), 7360.

Schaufeli, W. B., Shimazu, A., Hakanen, J., Salanova, M., & De Witte, H. (2017). An ultra-short measure for work engagement: The UWES-3 validation across five countries. *European Journal of Psychological Assessment, 35*(4), 577–591.

Sénécal, M., Hébert, M., Lavoie, F., Tremblay, R. E., & Vitaro, F. (2006). Frequency and correlates in young adult Quebec francophones' experiences of sexual harassment. *Revue de Psychoéducation, 35*(2), 355-375.

Shaffer, M. A., Joplin, J. R., Bell, M. P., Lau, T., & Oguz, C. (2000). Gender discrimination and job-related outcomes: A cross-cultural comparison of working women in the United States and China. *Journal of Vocational Behavior, 57*(3), 395-427.

Sinkkonen, H. M., Puhakka, H., & Meriläinen, M. (2014). Bullying at a university: students' experiences of bullying. *Studies in Higher Education*, *39*(1), 153-165.

Sivertsen, B., Nielsen, M. B., Madsen, I. E., Knapstad, M., Lønning, K. J., & Hysing, M. (2019). Sexual harassment and assault among university students in Norway: a cross-sectional prevalence study. *BMJ Open*, *9*(6), e026993.

Somville, N. (2024). *Harcèlement et harcèlement sexuel à l'encontre des étudiant·e·s LGBTQIA+ dans l'enseignement supérieur*. Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain.

Spector, P. E., & Jex, S. M. (1998). Development of four self-report measures of job stressors and strain: interpersonal conflict at work scale, organizational constraints scale, quantitative workload inventory, and physical symptoms inventory. *Journal of Occupational Health Psychology, 3*(4), 356-367.

Tight, M. (2023). Bullying in higher education: an endemic problem? *Tertiary Education and Management*, *29*(2), 123-137.

Tolmatcheff, C., Bebiroglu, N., & Galand, B. (2020). L'aménagement des cours de récréation et l'organisation d'espaces de parole permettent-ils de réduire le harcèlement scolaire ? *Revue française de pédagogie*, 129-147.

Walsh, B. M., Bauerle, T. J., & Magley, V. J. (2013). Individual and contextual inhibitors of sexual harassment training motivation. *Human Resource Development Quarterly, 24*(2), 215-237.

Wang, J., Iannotti, R., Luk, J., & Nansel, T. (2010). Co-occurrence of victimization from five subtypes of bullying: Physical, verbal, social exclusion, rumors, and cyber. *Journal of Pediatric Psychology, 35*, 1103-1112.

Warnon, M. (2023). *Victimisation dans l'enseignement supérieur et bien-être des étudiant.es : le rôle de la déshumanisation organisationnelle et du soutien social.* Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université catholique de Louvain.

Watts, L. K., Wagner, J., Velasquez, B., & Behrens, P. I. (2017). Cyberbullying in higher education: A literature review. *Computers in Human Behavior*, *69*, 268-274.

Webb, L., Clary, L. K., Johnson, R. M., & Mendelson, T. (2021). Electronic and school bullying victimization by race/ethnicity and sexual minority status in a nationally representative adolescent sample. *Journal of Adolescent Health*, *68*(2), 378-384.

Yano, V. A. N., Frick, L. T., Stelko-Pereira, A. C., Zechi, J. A. M., Amaral, E. L., da Cunha, J. M., & Cortez, P. A. (2021). Validity evidence for the multidimensional scale of perceived social support at university and safety perception at campus questionnaire. *International Journal of Educational Research, 107*, 101756.